



RAPPORT
ANNUUEL
2024



Et la retraite s'éclaire!

Sommaire



- 3 Interview croisée
- 6 Gouvernance
- 8 Faits marquants
- 10 Chiffres clés et récompenses 2024

DONNER VIE À LA MISSION

- 13 Aligner les objectifs de la mission et du plan stratégique

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- 16 Installer un nouveau moteur de croissance
- 18 PER by Unep. un contrat sur mesure, digitalisé et accessible à tous
- 20 Une année charnière pour la communication
- 22 L'innovation en réseau, au service de l'efficacité

QUALITÉ DE SERVICE ET SATISFACTION

- 25 Une politique servicielle à l'écoute des adhérents
- 26 Une deuxième "Quinzaine de l'adhérent" pleine d'enthousiasme
- 27 Un vent de nouveauté pour les Régionales

CONSOLIDER NOS ENGAGEMENTS RSE

- 28 Une convergence d'actions et de moyens pour faire vivre la politique RSE
- 29 Des actions utiles et mesurables portées par les salariés UMR
- 31 Accélérer les investissements responsables
- 33 Une politique RH pour "se donner les moyens"

RAPPORT FINANCIER

- 36 Faits marquants
- 39 Focus produits
- 45 Résultats financiers
- 47 Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- 48 Rapport financier
Comptes sociaux

Conception et réalisation : **wellcom**

Crédits photo : UMR

Illustrations : Vectorjuice@Freepik

Imprimé sur papier recyclé FSC® à Nantes, par Goubault Imprimeur, certifié ISO 14001.





Nous pouvons compter sur notre agilité, notre capacité d'adaptation, notre écoute des attentes des distributeurs comme des épargnants, et sur notre aptitude à innover au fil du temps.

Éric Jeanneau

Quels sont les enjeux majeurs de votre plan stratégique lancé en 2024 ?

É.J. : Il nous offre les moyens de viser à moyen terme une collecte nette positive et nous assigne un objectif ambitieux : développer la collecte de nos réseaux de partenaires distributeurs, avec **trois nouvelles signatures de partenariat par an**. L'accompagnement représente notre deuxième enjeu clé. En effet, à l'UMR nous insistons sur le fait que la préparation de la retraite constitue une démarche de longue haleine, débutant dès le début de la vie professionnelle et se poursuivant tout au long de la carrière des épargnants. Cela suppose un soutien adapté et des **conseils pour réussir une seconde vie à la retraite**, de manière sereine et en pleine santé. Le plan stratégique 2024-2026 nous incite en outre à être toujours à l'optimum en termes de gestion financière et extra-financière.

É.C. : Le plan stratégique nous conduit à travailler de manière concomitante sur le développement commercial allié à la performance et à la rentabilité, la démarche servicielle et le financement des grandes transitions. En 2024, nous avons franchi un premier cap grâce à nos collaborateurs qui ont relevé brillamment le défi, comme le montre l'augmentation du CA ou la **croissance de 33 % de nouvelles affaires souscrites**.

Quelle est l'influence de votre arrimage au Groupe VYV dans la transformation de l'UMR ?

É.J. : Le Groupe VYV nous apporte des expertises sur les aspects réglementaires et financiers, ce qui contribue à sécuriser davantage nos fonctionnements. Le fait d'échanger avec leurs équipes sur les meilleures pratiques à date participe à notre progression. Nous avons gagné en proximité

avec deux de nos principaux distributeurs qui font partie du groupe, Harmonie Mutuelle et MGEN. Enfin, **l'UMR est au cœur de la stratégie du groupe en matière d'épargne retraite individuelle**, avec l'idée de proposer à moyen terme différentes solutions, composées de produits, de services et de conseils répondant à des attentes de nos adhérents en constante évolution.

É.C. : Rejoindre le Groupe VYV offre à l'UMR l'opportunité d'accéder à des compétences sur des sujets techniques et un appui à la distribution. De notre côté, nous apportons une expertise clé sur la retraite individuelle, une solide surface financière, des collaborateurs engagés et maîtrisant leurs sujets. Depuis mon arrivée, je constate la **solidité des liens qui se sont créés entre les collaborateurs de nos entités respectives**. Nous conservons bien entendu notre autonomie, tout en offrant une sécurité supplémentaire à nos adhérents.

Quels sont les atouts spécifiques de l'UMR pour réussir sa transformation ?

É.J. : Nous sommes un spécialiste de la préparation de la retraite *via* une épargne responsable, avec une vision élargie sur les transformations de la société. Nous pouvons compter sur notre agilité, notre capacité d'adaptation, notre écoute des attentes des distributeurs comme des épargnants, et sur notre aptitude à innover au fil du temps.

É.C. : L'UMR se distingue par une double expertise assez rare dans les produits d'épargne retraite en points et dans les plans d'épargne retraite multisupports. Nos collaborateurs pensent et vivent "retraite", ils sont aguerris dans ce domaine. J'aimerais aussi rappeler l'attribution, par l'agence de notation Fitch, de la note de A+ pour l'UMR, ce qui démontre notre solidité financière.

Comment vos équipes se sont-elles approprié les différents changements ?

É.J. : Elles se sont adaptées de manière très active, tout en restant ancrées dans les fondamentaux. Elles ont su intégrer les nombreux collaborateurs qui nous ont rejoints ces quatre ou cinq dernières années. Ce double enjeu s'est trouvé facilité par notre évolution en société à mission. Ce statut dispose en effet d'un **pouvoir d'attraction pour de nouveaux talents**, et, plus globalement, pour des personnes en quête de sens dans leur métier. Il en résulte une forte motivation des équipes et une amélioration de la qualité de vie au travail.

É.C. : Ce qui m'a frappé, à mon arrivée à l'UMR, c'est l'**engagement à 200 % des collaborateurs**. Malgré un contexte mouvant, ils se montrent volontaires pour aller de l'avant. Pour preuve, les résultats du baromètre social font état d'un taux de participation de 93 %. Les points forts soulignés par nos collaborateurs mentionnent le fait de travailler dans une entreprise inclusive (8,5/10), la qualité de l'environnement de travail (7,9) ou encore l'utilité de leur travail (7,8). Ils apprécient également l'équilibre vie pro/vie perso (7,8), l'autonomie et la responsabilité (7,8), ainsi que la qualité des relations (7,7).

Une évolution récente concerne votre nouvelle signature : Et la retraite s'éclaire. Quel message porte-t-elle ?

É.J. : Parmi les besoins sociétaux que nous repérons et auxquels nous tentons de répondre, je citerais l'appréhension vis-à-vis de la préparation de la retraite. Elle s'explique par un système très complexe, qui reste abscons pour de nombreux Français, peu au fait de culture financière.

En investissant, *via* cette signature, le terrain de la pédagogie, **nous valorisons notre aptitude à offrir des conseils à nos adhérents**, pour qu'ils puissent faire des choix personnels et éclairés à tout moment de leur vie.

É.C. : À travers divers baromètres, nos adhérents expriment une aspiration à la simplicité, à la clarté et à la pédagogie, et un refus du jargon. Cette signature soutient nos efforts pour leur fournir des explications claires et un **accompagnement à chaque étape** de la construction de leur retraite.

Pour conclure, quelles sont vos attentes pour 2025 ?

É.J. : Nous devons renforcer notre **essor commercial** d'une part, et proposer, d'autre part, un **conseil** encore meilleur à nos adhérents, plus proactif sur le niveau d'épargne à atteindre pour garantir le revenu espéré à la retraite, et plus expert sur la fiscalité. Avec le Groupe VYV, nous voulons par ailleurs proposer des solutions pour l'accompagnement du décès d'un proche.

Dernier point, nous allons faire en sorte de garder une très bonne rentabilité sur nos placements tout en continuant à leur donner du sens pour assurer une excellente **redistribution** vers les adhérents. Cela se formalisera avec le lancement d'un fonds orienté vers le bien vieillir.

É.C. : Outre l'évolution de notre Coremimmo qui ajoute à la solution de viager un volet de **renovation énergétique**, nous faisons le pari, pour cette année et la prochaine, d'une avancée de notre **politique servicielle** avec le projet Conseils et Services. Il s'agit d'une nouvelle posture, qui amène nos collaborateurs à identifier les besoins des adhérents lors de leurs échanges puis à leur proposer les services ou les conseils les plus adaptés.

“ Réconcilier préparation de la retraite et financement des grandes transitions environnementales et sociétales est au cœur de la mission que s'est fixée l'UMR.

Éric Chancy



Une gouvernance agile, soutien actif de la transformation de l'UMR



En 2024, afin d'accompagner la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique, l'UMR a opéré plusieurs évolutions au sein de sa gouvernance. Le Conseil de direction est devenu un Comité stratégique, composé de représentants de chaque actionnaire. Le Comité Actif-Passif a été transformé en comité des risques et placements, tandis qu'un nouveau comité partenariats a été créé. Avec cette nouvelle gouvernance, l'UMR compte faire preuve d'une meilleure efficacité et accélérer ses prises de décisions.

Une structuration claire et représentative

La gestion et l'organisation de l'UMR relèvent d'une assemblée générale. Elle se réunit au moins une fois par an, pour l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos. Elle rassemble environ 90 délégués bénévoles représentant les adhérents des mutuelles, unions

et fédérations composant l'UMR. Chaque délégué est nommé par le collège de l'organisme dont il dépend, ce qui le conduit à défendre les sociétaires qu'il représente. Tous les six ans, l'assemblée générale élit un Conseil d'administration, regroupant 18 membres, tous bénévoles, auxquels s'ajoutent deux administrateurs salariés, élus par

les collaborateurs. Son rôle consiste à définir les objectifs stratégiques et la politique générale de l'UMR. Le Conseil d'administration se réunit sur convocation du Président, chaque fois que la situation de l'UMR le requiert et au moins trois fois par an. En assemblée générale comme au sein du Conseil d'administration, chaque personne compte pour une voix.

Depuis sa création en 2002, l'UMR a connu plusieurs mutations tout en restant fidèle à son ADN mutualiste et en renforçant ses fondamentaux.



Deux nominations clés

Parmi les changements notables de 2024, figure l'arrivée d'**Éric Chancy**, le 29 avril 2024, au poste de Directeur Général de l'UMR, en remplacement de **Patrice Pasquiers**. Depuis le 4 juin 2024, **Delphine Martin-Larreur** occupe la fonction Risques de l'UMR.

Un contrôle à plusieurs niveaux

À l'UMR, la séparation des pouvoirs représente une condition *sine qua non* de son fonctionnement, de même qu'un contrôle opérationnel efficient. Le **Comité stratégique** a pour mission de contribuer à la réflexion stratégique, à la construction et à la mise en œuvre du plan stratégique. Il s'assure du déploiement opérationnel de la mission et des axes stratégiques.

Le **Comité d'audit et des comptes** pilote la gestion des risques, le contrôle interne, la revue du *reporting* financier, le suivi des missions d'audit interne et externe. Il s'est réuni quatre fois en 2024.

Le **Comité Risques et Placements** se dédie au suivi des risques de marché et des risques de souscription. Il s'est réuni cinq fois en 2024.

Le **Comité de développement** réalise l'examen de la stratégie et des actions de développement pour le portefeuille en propre ou pour les partenariats de distribution. Il s'est réuni cinq fois en 2024.

Le **Comité de coordination des fonctions de contrôle** regroupe les fonctions clés pour des échanges directs et avec la Direction sur la gestion des risques, la conformité (niveau et plan d'actions, plan de contrôles), l'audit et l'actuariat.

Une communication régulière

Informé en permanence ses adhérents constitue à la fois une évidence et une priorité pour l'UMR. Cette volonté s'illustre par la lettre des adhérents, le **magazine "Dialogue"** et par les actualités diffusées sur leur espace personnel sur **umr.fr**. Elle se retrouve également dans l'envoi du **relevé de situation**,

de l'**attestation fiscale**, de l'**échancier des prélèvements de cotisation ou des rentes versées**. L'UMR vient par ailleurs à la rencontre de ses adhérents lors de réunions **régionales**.

Sincérité, responsabilité et engagement, trois valeurs clés

De son origine mutualiste, l'UMR a gardé un tropisme pour des valeurs orientées vers le social et l'humain. Ainsi, la sincérité repose sur une **volonté de transparence et de pédagogie**, toutes deux fondées sur un relationnel de confiance. L'UMR incarne cette valeur avec des supports de communication clairs et simples et une stratégie servicielle en enrichissement permanent. Elle assume sa responsabilité à deux niveaux : *via* un **accompagnement** à tout moment de la vie de ses adhérents, avec des **produits adaptés et des conseils appropriés** ; et par un choix de financer des entreprises impliquées dans la transition vers une économie durable. Quant à l'engagement, il vise à construire un monde plus solidaire. Un principe illustré par la politique RSE de l'UMR, par son **positionnement d'investisseur responsable et sa qualité de société à mission**. Il se retrouve également dans un PER en points conçu sur la base de la solidarité entre les générations et sur son fonds d'action sociale associé au PER Corem. Il permet d'accorder des prestations aux adhérents, sur présentation d'un dossier justifiant de leur situation sociale, et après décision d'une Commission. Enfin, validée par le Comité scientifique et éthique animé par le CRESS des Pays de la Loire, la candidature de l'UMR en tant qu'Organisation Socialement engagée (OSE) reconnaît son appartenance au secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

2024, une année rythmée par nos objectifs opérationnels



Développement

Lancement du PER by Unep



100 % digital et sur mesure, une offre innovante qui vient étoffer notre gamme

Mission et RSE

Réalisation d'un 2^e bilan carbone



Audit de mission réussi, avec une reconnaissance des efforts collectifs

Adhésion à la



Lancement de la stratégie bas carbone (ACT pas à pas) avec l'Ademe



Notoriété



Notre expertise reconnue lors d'événements

(Agefi, Financium, French Forum, Patrimonia, Reavie...)



Conférence "Vers une retraite heureuse"

pour donner les clés d'une transition réussie vers la retraite

Campagne de communication BtoB inspirée des codes du sport



Investissement responsable

Lancement de la 2^e génération de Coremimmo, avec un accompagnement sur la rénovation énergétique



BROCÉLIANDE

Lancement du fonds Brocéliande doté de 30 millions d'€



Engagement

Réalisation d'ateliers participatifs pour élaborer un plan d'action sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et l'égalité professionnelle



Déploiement de 24 actions RSE, dont une collecte de 1,2 tonne de vêtements remise à la Croix-Rouge, parmi d'autres initiatives solidaires et environnementales

Relation adhérent



Nouvelle formule des Régionales avec nos adhérents à Nantes, Lyon, Paris et Lille

Déploiement des services Esprit Retraite



Quinzaine de l'adhérent pleine d'enthousiasme et d'idées

Amélioration de l'expérience adhérent: lancement du projet Conseils et Services

Chiffres clés 2024



Développement



Chiffre d'affaires en hausse

+ 133,046
millions d'€

7 000

affaires nouvelles Retraite en points
distribués par la MGEN
(237 contrats en 2020)



365 208

adhérents

10,924
milliards d'€

d'actifs gérés (valeur de marché)



Qualité de service

 **> 93,5 %**
au téléphone

Satisfaction à chaud

Tous canaux

8,4/10
sur l'année 2024

Téléphone

8,6/10

+ de 50 000

appels reçus au SRA



Performances

Corem

Revalorisation de la valeur de service du point

3,5 %

Rendement Corem lissé depuis 2004

4,29 %

Perivie

Rendement fonds € net de frais

3,6 %

3° meilleur rendement de l'année 2024

Une année de récompenses



Produits

Placement direct Retraite ISR



Retraite en points



Corem



PER individuel



perivie



1.



2.



3.

1. L'UMR récompensée par Challenges : Meilleur PER pour Corem et Perivie
2. Véronique Simon, chef de projet communication et Aurélie Moreau, responsable d'équipe des conseillers commerciaux pour le label Meilleur Conseil Épargne 2024
3. Matthieu Ragainne, responsable offres et projets PER à l'UMR et Marie-Sophie Lesire, directrice marketing Placement Direct pour le label Meilleur PER Placement-direct Retraite ISR
4. L'UMR récompensée par Challenges : Meilleur Conseil Épargne 2024

Conseil



4.

Gestion financière





DONNER VIE À LA MISSION



Aligner les objectifs de la mission et du plan stratégique



L'UMR a souhaité s'engager dans la démarche "entreprise à mission" dès 2020. L'année suivante, elle a écrit de manière collaborative sa raison d'être. Elle a donc formalisé son ADN, son utilité, ce qui justifie son existence dans la société, bien au-delà de la recherche de profit. C'est sa mission fondamentale, le "pourquoi" de son existence. En 2022, les équipes ont défini quatre grands objectifs sociaux et environnementaux (objectifs statutaires), en vue de décliner la raison d'être. Le 22 décembre 2022, l'organisation a inscrit ses nouveaux statuts mentionnant cette raison d'être et les objectifs statutaires au registre du commerce et des sociétés (RCS). Ils sont le cap que s'est fixé l'UMR et la boussole de ses décisions.



Afin de renforcer la cohérence du dispositif, et de favoriser l'engagement des salariés, le plan d'action de la mission et celui du projet stratégique de l'UMR ont été fusionnés fin 2024. Avec à la clé, une volonté de simplification, d'efficacité et de pertinence.

Faire vivre l'empreinte mutualiste, générer une performance durable, innover pour anticiper les évolutions sociales, environnementales et économiques, fédérer une communauté d'entraide et de solidarité : les **quatre objectifs sociaux et environnementaux** de l'UMR constituent

désormais la structure de l'ensemble de ses décisions et de ses actions. Ils se déclinent dès janvier 2025 en 12 objectifs opérationnels, sous forme d'un plan d'actions en 32 cibles et indicateurs. Ces derniers serviront de base pour évaluer la réussite de la mission en tant que modèle opérationnel et transformatif. Une démarche qui a généré la création d'un poste de manager de la mission, occupé depuis mai 2024 par Edward Pallu. Celui-ci pilote opérationnellement la mission et veille à la diffuser auprès de tous les collaborateurs, en lien avec les managers.

Évolution du modèle de la mission

L'UMR est dans une logique d'efficience de ses pratiques. Aussi, sa volonté dans le déploiement effectif de sa mission (et de sa stratégie) repose sur cinq axes : faire preuve de simplicité, de cohérence, de lisibilité, d'efficacité et d'impact. Elle a revu et ajusté son modèle de mission en 2024. **La raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux sont restés inchangés, mais le déploiement opérationnel a été simplifié, passant de 22 objectifs opérationnels à 12.** Dans un monde de plus en plus complexe, les enjeux de simplification et de lisibilité sont indispensables pour fédérer les collaborateurs et les parties prenantes. Chaque décision doit s'effectuer en cohérence avec la mission. L'efficacité s'évalue à l'aune de l'ambition de performance globale. Enfin, l'impact de chaque action doit impérativement être estimé et mesuré.

Les premières réalisations de la feuille de route

Pour chaque objectif statutaire, des actions ont d'ores et déjà été engagées. De premiers résultats attestent de progrès notables.

1

L'objectif **"Faire vivre l'empreinte mutualiste"** s'est concrétisé par le lancement d'un nouveau PER by Unep (un courtier grossiste) et d'un travail sur la rentabilité des produits de l'UMR. Grâce à une gestion affinée de la direction des risques et de l'actuariat, les adhérents ont bénéficié d'une revalorisation de la valeur de service du point de 3,5 % pour le Corem. Par ailleurs, 100 % des nouveaux partenaires potentiels ont été "passés au filtre de la mission". Cela signifie qu'ils sont compatibles avec les objectifs de l'UMR. En outre, afin d'illustrer son ambition de devenir un employeur de référence, l'UMR a élaboré un plan de développement des compétences autour de trois dimensions : la formation individuelle pour renforcer l'employabilité, les formations collectives pour les évolutions métiers et des formations managériales sur la dimension QVCT.

2

"Générer de la performance durable" est, selon Edward Pallu, "l'objectif statutaire répondant parfaitement à notre raison d'être, c'est-à-dire une association entre une épargne responsable et un investissement rentable et utile". Il s'est concrétisé par le lancement du fonds Brocéliande (lire page 32), la préparation d'un nouveau fonds pour accompagner le "bien vieillir" et l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus d'investissement. En parallèle, l'UMR a réalisé comme chaque année, un bilan carbone et s'est aussi lancée dans la conception d'une stratégie et un plan d'actions bas carbone avec la démarche ACT (lire page 29).

3

L'objectif **"Innover pour anticiper les évolutions sociales et environnementales"** a généré entre autres, le lancement de nouveaux conseils et services, et la création d'un dispositif d'écoute des tendances du marché, ainsi que la mise à jour de la politique ISR et l'élaboration d'une stratégie servicielle à destination des adhérents de l'UMR.

4

Enfin, pour atteindre l'objectif **"Fédérer une communauté d'entraide et de solidarité"**, l'UMR a reconduit ses quatre Régionales et sa Quinzaine de l'adhérent. De même, son Fonds d'action sociale, doté de 50 000 € a continué à aider des personnes en difficulté.



Donner vie à la mission au quotidien

"Mon rôle revêt des aspects très divers. **Je dois expliquer la mission de la manière la plus simple possible auprès de tous, afin qu'elle soit complètement intégrée à l'activité.** Chacun s'approprie ensuite sa propre mission. Je pilote le suivi de l'exécution de la mission en allant chaque mois, devant le Codir, souligner les avancées effectives. **Je veille à l'alignement entre la stratégie et la mission** et je structure et anime les travaux du comité de mission. En coopération avec ses membres, nous préparons la vérification par l'organisme tiers indépendant. Enfin, **j'anime et je promeus la mission auprès de nos parties prenantes externes.** C'est un travail quotidien, c'est pourquoi il était judicieux de l'internaliser. Pour mener à bien mon action, je peux compter sur des moyens dédiés, sur la confiance de la direction à tous les niveaux et sur le soutien des collaborateurs."

Edward Pallu

Manager de la mission



ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL



Installer un nouveau moteur de croissance



2024 a marqué une nouvelle année de croissance pour l'UMR, portée par une stratégie de développement ambitieuse, la consolidation des partenariats de distribution et un renforcement de la notoriété de la marque. Retour sur les leviers activés, les résultats obtenus et les perspectives avec Nicolas Fleuriot, Directeur du développement.



Une stratégie de diversification fructueuse

2024 a confirmé la dynamique de transformation engagée : une **nouvelle année de croissance avec 133 millions d'euros de collecte**, la deuxième consécutive après une décennie de décroissance. Cette performance s'explique par le **développement du portefeuille en propre** (plus de 300 000 adhérents accompagnés) et par la **montée en puissance des partenariats de distribution**, aujourd'hui au nombre de six. Avec l'intégration d'un courtier grossiste (Unep), l'UMR couvre

désormais l'ensemble des segments de distribution : mutualistes (MGEN, Harmonie Mutuelle), CGP (Crystal, Laplace), banques privées (Financière Meeschaert), courtiers Internet (Placement Direct) et courtiers grossistes (Unep).

Une proposition de valeur différenciante

L'UMR construit et propose des PER personnalisés selon quatre dimensions : choix des supports financiers, garanties du contrat, services digitaux et accompagnement humain. Cette différenciation repose sur une promesse claire : **proposer**

un produit adapté à chaque

partenaire, avec des interlocuteurs dédiés, un middle office accessible et une capacité de personnalisation rapide. En 2024, dix campagnes de produits structurés ont été lancées, et l'offre ISR du PER Placement Direct a été renouvelée, en réponse à l'évolution du label. Autre point différenciant : des délais de transfert maîtrisés à 90 jours, un sujet sensible sur le marché. L'ensemble de ces engagements ont permis d'obtenir ou de renouveler de nombreux labels, à la fois sur les produits et sur la qualité du conseil. L'UMR a ainsi regagné en 2024 le label "Meilleur Conseil" confirmant l'efficacité du plan d'action engagé.

Une performance reconnue et des résultats financiers solides

Sur le volet financier, la valeur de service du point du PER Corem a été revalorisée pour la deuxième année consécutive : +6 % au 1^{er} janvier 2024, suivi d'une nouvelle revalorisation de +3,5 % décidée en 2024 et applicable au 1^{er} janvier 2025. Le rendement net comptable des actifs du PER en point est de 4,29% en moyenne annuelle depuis 2004, tandis que le fonds euros des PER multisupports a atteint un rendement net de



3,6 % (net de frais de gestion). En parallèle, la solidité financière de l'UMR a été saluée par Fitch Ratings avec la note A+, mise en avant dans l'ensemble des supports de communication.

2025 : accélérer et amplifier

Portée par une hypercroissance de ses partenariats de distribution dédiés de +25 % en 2024, la dynamique UMR s'inscrit dans la durée. **L'ambition : continuer à nouer trois nouveaux partenariats par an, renforcer l'équipe commerciale** (déjà doublée en 2024), **et capitaliser sur un effet de recommandation sur le marché.**

Pour la première fois, deux PER ont été conçus en parallèle. *"Ce développement attire de nouveaux talents, motivés par un projet porteur de sens."* souligne Nicolas Fleuriot. Cette dynamique est soutenue par une signature de marque forte "Et la retraite, s'éclaire", un axe pédagogique structurant au service des adhérents. Elle s'inscrit dans une stratégie claire, alignée avec les objectifs statutaires, la raison d'être mutualiste et le positionnement de société à mission. Une promesse tenue, lisible, qui donne à l'UMR toute sa singularité.

Nicolas Fleuriot
Directeur du développement

"UN DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ ET AMBITIEUX"



La direction du développement comprend quatre pôles : commercial, offre PER, marketing et communication, soit une équipe de 19 personnes. Notre rôle est de **concevoir et de déployer une stratégie de croissance à la fois ambitieuse et cohérente avec notre statut de société à mission.**

Cela signifie concrètement deux choses : d'abord, **doter l'UMR d'une véritable capacité de développement pour son portefeuille en propre**, via une équipe dédiée de six personnes ; ensuite, **installer un nouveau moteur de croissance via des partenariats de distribution** structurés autour de PER dédiés multisupports. Cette dynamique s'est construite à partir de 2020, et l'UMR est ainsi passé d'un acteur monoproduit (PER en point) à un acteur multiproduits (PER en point et PER multisupports) avec une hypercroissance sur les PER multisupports.

Précisons également que **cette mutation a permis d'enrichir notre positionnement, historiquement "grand public" et désormais "grand public et patrimonial"** dans la cohérence de notre entreprise à mission dont l'une des ambitions est d'apporter l'épargne retraite au plus grand nombre."

Une présence UMR sur tous les segments de marché

PER by Unep, digitalisé et

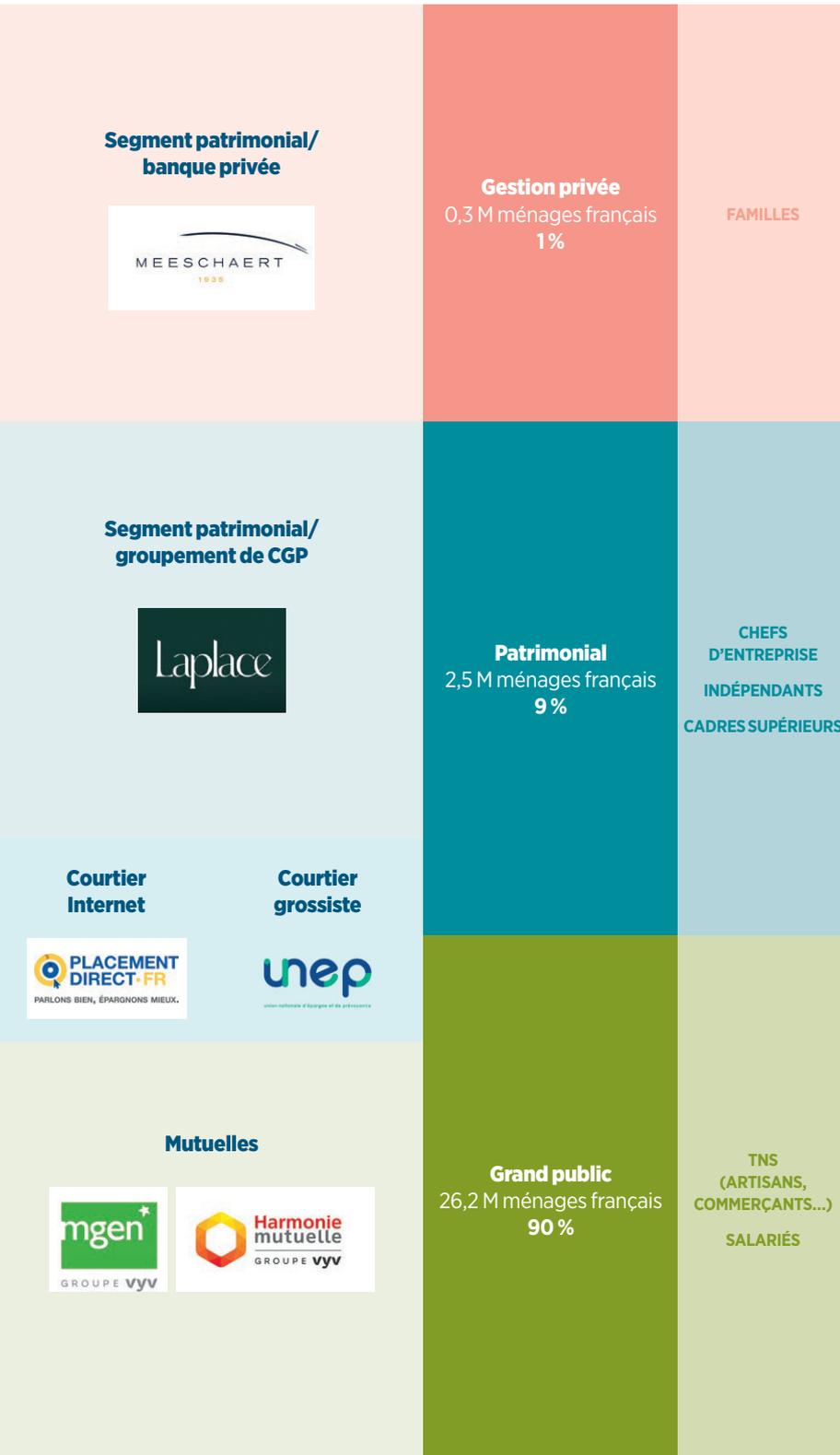


L'Unep et l'UMR ont conclu un partenariat stratégique, concrétisé par un PER innovant sur le marché de l'épargne retraite. Le point avec Clara Roux, directrice générale adjointe de l'Unep.



Pourriez-vous nous présenter l'Unep ?

L'Union Nationale d'Épargne et de Prévoyance (Unep) est un courtier grossiste, filiale du groupe Alptis. Un courtier grossiste conçoit des produits avec l'assureur et les propose à un réseau de Conseillers en gestion de patrimoine (CGP) et courtiers qui en assurent la distribution auprès des clients finaux. Unep travaille avec plus de 900 CGP et avec près de 400 courtiers. Notre équipe commerciale, qui couvre l'ensemble de la France, compte six responsables épargne, trois pour la retraite et un en immobilier, ainsi que le directeur commercial.



un contrat sur mesure, accessible à tous

Quel est le contexte de votre partenariat avec l'UMR ?

La vocation de l'Unep est de **protéger l'épargne de ses adhérents**, qu'il s'agisse de personnes physiques ou d'entreprises, en leur apportant des réponses adaptées, toujours au plus près de leurs besoins.

Au moment de réfléchir à une nouvelle offre de PER, nous avons, dans un premier temps, mené des séances de travail avec nos courtiers pour comprendre leurs besoins. Ils souhaitaient proposer un produit avec des SCPI*, des frais réduits à moins d'1% et des ETF**. Or, l'UMR avait la capacité de répondre à l'ensemble de nos attentes. Nous avons ensuite coconstruit avec ses équipes le PER by Unep, que nous commercialisons depuis octobre 2024.

Quel est l'apport de l'UMR dans la mise au point de ce produit ?

Grâce à l'UMR, nous avons pu digitaliser le contrat dès son lancement. Le parcours digital proposé est robuste et efficace. Par ailleurs, le contrat dispose de fonds, donc d'une assise financière adaptée aux demandes de nos partenaires. Enfin, ses garanties et l'étendue des sorties possibles (en capital ou en rente) ont fini de nous convaincre.

Quels sont les atouts du PER by Unep ?

Outre l'accessibilité et la digitalisation, je citerais l'offre financière et la gestion, libre ou

déléguée au choix, ainsi que la flexibilité des sorties. Nous avons sélectionné les fonds, dont des SCPI qui nous tenaient à cœur. C'était une façon d'élaborer une solution sur mesure pour garantir sa rentabilité. Cette offre financière tout comme la plateforme digitale très intuitive font la différence avec d'autres produits sur le marché.

Quels sont les premiers résultats de la mise à disposition du PER by Unep ?

Ils sont encourageants. Le profil de nos distributeurs est très large et recouvre deux profils : nos CGP fidèles depuis plus de 30 ans et les courtiers issus des synergies avec le groupe Alptis. Cette diversité et cette ampleur s'illustrent dans les premières souscriptions de ce PER, avec des contrats allant de 500 à 10 000 euros et des transferts pouvant atteindre 150 000 euros. Cela nous conforte dans notre volonté de proposer un produit qui répond aux nouveaux enjeux de l'épargne retraite, accessible à davantage de clients. En dix mois, nous avons signé plus de 130 contrats, ce qui est un début très prometteur.

En quoi votre partenariat avec l'UMR est-il stratégique ?

Tout d'abord, parce qu'il nous permet de nous adresser à nos deux réseaux : nos CGP et les courtiers. En effet, les premiers sont intéressés par une offre financière englobant des SCPI et des ETF mais aussi par la digitalisation. Quant aux seconds, ils sont séduits par une gestion simplifiée et sur mesure et par les

L'Unep conçoit des produits avec l'assureur et les propose à un réseau de Conseillers en gestion de patrimoine et courtiers.

primes proposées aux adhérents. Le montant de la première prime est fixé à 500 euros, ce qui la rend accessible.

Par ailleurs, depuis sa création l'Unep met l'humain au centre de tous ses engagements et convictions. Nous avons retrouvé les mêmes principes chez l'UMR.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre partenariat avec l'UMR ?

Nous sommes très satisfaits car au-delà du produit, nos équipes s'entendent bien. Nous sommes deux entités, avec des valeurs et des objectifs similaires, une union qui fait la force. Nous espérons répondre aux besoins des épargnants avec ce PER by Unep et pourquoi pas concevoir un autre produit ensemble.

* SCPI : société civile de placement immobilier.

** ETF (Exchange Traded Fund) : fonds de placement regroupant un ensemble de valeurs mobilières.

Une année charnière pour la communication



Trois questions à Marion Aburto

Responsable communication

Comment résumeriez-vous l'activité du service communication en 2024 ?

L'UMR a tout d'abord renforcé le service communication avec **deux recrutements** dont celui d'Anne-Marie Redon et le mien, en complément de Véronique Simon. Notre équipe a œuvré pour renforcer la valorisation des activités de l'UMR, à la fois sur les segments BtoB et BtoC. Nous avons également contribué à développer la **notoriété de l'UMR**, via la nouvelle signature de marque « L'UMR : et la retraite s'éclaire ! », en misant notamment sur les codes du sport.

Sur le volet **digital**, le site Internet umr.fr a bénéficié d'une nouvelle page d'accueil en cohérence avec l'identité de l'UMR et plus dans l'air du temps et l'UMR a fait un retour plus actif sur LinkedIn à partir de septembre 2024. Une rentrée 2024 marquée également par la tenue de la **conférence UMR** en partenariat avec la Chaire TDTE* à Paris « Vers une retraite heureuse », marquant un premier tournant sur le volet événementiel avec la présence d'experts aux côtés d'Eric Jeanneau et la participation de Nathalie Péchalat — dirigeante sportive et sportive de haut niveau — en tant que grand témoin.



Quelle stratégie a défini vos actions ?

La stratégie de communication élaborée en 2024 et qui se déploiera sur les deux prochaines années est **au service du plan stratégique** de l'UMR 2024-2026.

Nous avons ainsi cherché à créer de **nouvelles opportunités de communication de l'UMR**, en utilisant tous les canaux à notre disposition et en faisant incarner nos valeurs par des porte-parole différents et experts de leurs sujets. Nous avons aussi renforcé la présence de l'UMR dans les médias, accompagné nos porte-parole dirigeants et nos collaborateurs (ambassadeurs) dans leurs prises de parole et activités sur LinkedIn, mais également misé sur l'événementiel - en complément des labels et trophées remportés par l'UMR.

Cela nous a permis de développer les opportunités de communication de l'entreprise et d'illustrer et faire incarner ses atouts, actualités et résultats, au sein de son écosystème BtoB, auprès de ses partenaires et adhérents, mais également au sein du Groupe VYV.

Une logique de *test and learn* permettant de démarrer 2025 de manière encore plus dynamique et ambitieuse.

*Fondée en 2008 à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, la Chaire "Transitions démographiques, Transitions économiques" (TDTE) est un lieu de recherche et de débat sur l'impact du vieillissement et de la longévité sur l'économie et la société en France.

LinkedIn en première ligne

Le service communication a porté en 2024 une attention particulière à LinkedIn. Une mission réinternalisée à l'arrivée d'Anne-Marie Redon au poste de chef de projet communication. Dès septembre 2024, l'UMR a donc déployé une **nouvelle ligne éditoriale** sur ce réseau social.

Il s'agissait dans un premier temps de relayer les actualités de l'UMR, sa présence sur des événements ou des salons. L'équipe communication a ensuite progressivement développé de nouveaux contenus alignés avec les tendances et usages actuels : carrousel photos, infographies, revues de presse... en essayant d'avoir une présence équilibrée entre les **sujets développement commercial, BtoB, RSE, mission ou actualités de l'entreprise** — et ce en lien avec toutes les équipes en interne. Cette nouvelle dynamique a d'ailleurs donné lieu à l'organisation d'ateliers spécifiques à l'UMR, pour donner aux **collaborateurs volontaires** les clés pour (re)lancer leur activité sur LinkedIn et ainsi devenir des ambassadeurs de l'UMR et de ses activités.

Quelle était l'ambition derrière la conception d'une nouvelle signature de marque?

L'UMR œuvre sur un marché où les acteurs assurance et banque sont déjà très présents et mènent des campagnes de communication percutantes. Face à cela, nous devons trouver notre place. Il nous a semblé judicieux et utile de nous démarquer par une meilleure pédagogie. Les adhérents ont besoin de clarté et souvent les produits d'épargne retraite peuvent sembler difficiles à appréhender. Notre nouvelle signature est d'autant plus pertinente qu'elle est en adéquation avec notre plan stratégique et notre statut de société à mission. Elle **contribue à nous positionner en acteur de référence, incontournable de l'épargne retraite.**



L'entrée en jeu de la vidéo



L'année 2024 a été marquée par l'émergence des premiers formats vidéo UMR au service de la communication externe et interne avec des **reportages post événements** et des premiers **motion design** de présentation de la signature de marque et de l'entreprise.

De premiers essais très concluants dont les performances sur LinkedIn notamment ont encouragé la préparation de **nouveaux formats** mettant en avant les collaborateurs et collaboratrices de l'UMR (diffusion mars 2025).

En parallèle, les porte-parole de l'UMR, notamment **Éric Chancy** et **Nicolas Fleuriot** ont été associés à de nouveaux tournages dans le cadre de collaborations médias avec notamment *Le Figaro*, *Challenges*, *L'assurance en mouvement*, *Et plus encore*, pour incarner l'expertise de l'UMR en matière d'épargne retraite.



LinkedIn

+903
abonnés

DE 1 617 À 2 520 ABONNÉS

+56%

100
posts publiés

3 millions
d'impressions

TAUX D'ENGAGEMENT
MOYEN DE

21%



YouTube

4 nouvelles vidéos
PUBLIÉES

PRÈS DE

15 000
vues



Umr.fr

PRÈS DE

160 000
visites

PLUS DE

200 000
pages vues

Durée moyenne

D'UNE VISITE:

3 min. 26 sec.

(EN PROGRESSION DE **+60%**)



Presse

Une campagne

DANS

7 médias

WEB, PRINT ET PODCASTS



PLUS DE

50
retombées presse
(11 MILLIONS DE
PERSONNES TOUCHÉES)

L'innovation en réseau, au service de l'efficacité



• • • • • • • • • •

Avec la structuration d'une cellule transverse et l'ancrage dans l'écosystème I3 et VYV, l'UMR fait de l'innovation un levier d'amélioration des services et d'accompagnement des transformations. Le point avec Stéphane Jegouzo, Directeur des Systèmes d'information.

Une cellule transverse et ancrée dans l'usage

En 2024, l'UMR a franchi un cap dans la structuration de son approche innovation avec la mise en place d'une cellule transverse intégrant les systèmes d'information, la transformation, l'AMOA (Assistance à la maîtrise d'ouvrage) et désormais la direction commerciale. Présente historiquement dans l'ADN de l'UMR, l'innovation se déploie désormais dans une logique de preuve de valeur : tests, expérimentations, ajustements, intégration à la méthode projet... sans jamais la déconnecter de l'usage.

IA générative : un assistant pour les conseillers

Premier projet phare mis en production en 2024 : Genii, un assistant à langage naturel, propulsé par de l'intelligence artificielle générative et développé par la

société Tolk.ai. Objectif : interroger en temps réel les notices produits, les documents réglementaires (300 à date) et les informations fiscales pour répondre rapidement aux questions des conseillers. "C'est un gain d'efficacité immédiat, une montée en compétences des équipes et un soulagement pour les sachants", souligne Stéphane Jegouzo. À terme, l'outil pourrait être ouvert aux adhérents eux-mêmes. Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'innovation partagée avec les autres entités du Groupe VYV, dans un esprit de mutualisation et d'accélération collective.

I3 : de l'expérimentation au mentorat

L'UMR s'appuie également sur l'écosystème I3, un think tank mutualisé réunissant assureurs, éditeurs et start-up. Elle y mène une veille active et participe aux programmes "Invention" (veille technologique et tests de solutions

innovantes) et "Impulsion" (mentorat de start-up). En 2024, elle a accompagné la start-up LIDIX, plateforme facilitant les échanges entre assureurs et ayants droit en cas de décès. "Notre participation à ce think tank est un accélérateur. Pour autant, le mentorat est un travail de structuration, pour passer d'une idée prometteuse à une solution prête à être déployée auprès des acteurs du marché." L'utilité, principe clé de l'innovation Au-delà de la technologie, l'UMR reste vigilante à l'impact des innovations sur les collaborateurs et les adhérents. "L'objectif n'est pas de remplacer l'humain, mais de le soutenir. L'innovation doit servir la mission, pas la détourner." Un principe partagé au sein du Groupe VYV, avec lequel les travaux sont mis en commun pour maximiser les synergies et capitaliser sur les retours d'expérience. Une posture lucide et pragmatique, alignée avec les valeurs mutualistes et la signature de l'UMR.

L'idée, c'est d'ancrer les projets dans les besoins des métiers, des adhérents et des distributeurs.

Stéphane Jegouzo



QUALITÉ DE SERVICE ET SATISFACTION



Une politique servicielle à l'écoute des adhérents

Une des déclinaisons du plan stratégique de l'UMR est l'ouverture d'une nouvelle voie : le service. Additionné au produit PER, il permettra à chaque adhérent de bénéficier d'un panel de services en lien avec la retraite et en fonction de ses besoins. Pour formaliser cette construction servicielle, un **nouveau département a été créé en 2024** : le pôle Projets et Services. Une entrée en matière pour de nombreuses actions.

Grâce à des actions concrètes comme **l'écoute attentive des attentes des adhérents**, les remontées quotidiennes des appels téléphoniques par les conseillers, l'analyse des questionnaires de satisfaction mais aussi une veille marché, **des convictions fortes ont émergé**.

Pour affiner la compréhension des besoins de ses adhérents, les équipes de l'UMR ont analysé les commentaires ayant remonté une insatisfaction. Ces clients ont ensuite été joints par téléphone pour comprendre les raisons de leur mécontentement. Cette initiative pertinente permet de transformer à hauteur de 75 % une insatisfaction en satisfaction, puis d'instaurer des plans d'action adéquats. "Beaucoup

d'entreprises mettent en œuvre une politique servicielle, commente Marlène Le Roux.

Mais ce qui compte réellement, c'est son taux d'utilisation et les leçons tirées. À l'UMR, nous parlons de solutions PER, entendues comme produits et services. Cette politique multiprojets, et toujours en mouvement, s'inscrit dans le plan stratégique 2024-2026."

Ainsi, le premier projet phare de ce pôle est la **mise en place d'un meilleur conseil et d'une proposition servicielle sur mesure**, en phase de test. Des collaborateurs pilotes ont expérimenté une posture inédite qui doit les conduire à déceler, lors de l'appel entrant d'un adhérent, ses éventuels besoins pour lui proposer ensuite des services ou conseils complémentaires, adaptés à sa situation.

Afin de compléter l'offre de services, le pôle s'est également rapproché de "VYV Écoute et Solutions", la plateforme centralisée du Groupe VYV mettant à disposition des maisons utilisatrices un panel de services mutualisés. Ainsi, grâce à son PER et un simple appel auprès des conseillers UMR, un adhérent pourra être bénéficiaire de services répondant à son besoin du moment.



Ma conviction, partagée par les équipes, est qu'une bonne connaissance de nos adhérents et de leurs attentes débouchera sur une meilleure utilisation du service.

Marlène Le Roux
Directrice des Opérations
et de la Transformation



Un baromètre au beau fixe

Le baromètre de satisfaction 2024 a fait état d'avancées positives. **Les adhérents ont exprimé une plus grande satisfaction moyenne à l'égard de l'UMR** (75 % de satisfaits ou d'assez satisfaits) et le score de recommandation (particulièrement des PER en multisupports) a augmenté, tout comme la connaissance de la notion de société à mission. L'espace adhérent en ligne a été jugé mieux structuré et a compté plus d'utilisateurs que l'année précédente. La satisfaction globale à l'égard du plan épargne retraite a elle aussi progressé, surtout auprès des allocataires. Enfin, la consultation des documents émis par

l'UMR est restée régulière et sa satisfaction en amélioration. En revanche, les adhérents ont exprimé une compréhension encore faible du contrat épargne retraite en points. Ils souhaitent aussi **plus de pédagogie sur les sujets financiers et davantage d'informations sur la retraite et ses évolutions**.

Une deuxième “Quinzaine de l’adhérent” pleine d’enthousiasme

La deuxième édition de la “Quinzaine de l’adhérent”, du 10 au 21 juin 2024, était placée sous le thème “**Tous acteurs de la satisfaction de nos adhérents et distributeurs**”. Trois objectifs étaient fixés pour cette édition : continuer à mobiliser l’ensemble des collaborateurs autour de la satisfaction des adhérents et distributeurs ; initier une culture client commune à tous, et permettre à chacun d’avoir une bonne compréhension du modèle de distribution.

Laurent Berretta, conférencier mentaliste expert de l’expérience client, a emporté son auditoire lors de l’ouverture : il a ponctué son discours d’illusions créant ainsi de la joie, de la surprise et de l’intérêt. Les collaborateurs ont mieux compris comment faire vivre ces trois émotions aux adhérents, permettant de générer un “effet waouh”.



Quinzaine de l’adhérent, édition 2024



Ouverture
En partenariat avec la cellule inno



Les participants pouvaient ensuite intégrer cinq ateliers. Parmi les deux obligatoires, “Présentation du baromètre de satisfaction” a été très apprécié en raison de son animation sous forme de quiz. Parmi les trois facultatifs, “Qui est qui” a emporté l’adhésion en mettant en scène des jeux de rôle à vertu pédagogique.

Une forte augmentation de la participation aux ateliers facultatifs (une vingtaine de personnes) a marqué cette édition. Celle de 2025 devrait encore monter en gamme et déclinera trois thèmes choisis en lien avec la Mission et la Cellule innovation : la longévité, la silver économie et les rencontres.



Esther Kirmann

Responsable de la transformation

“Les collaborateurs apprécient cet événement placé sous le signe de la convivialité et lors duquel nous réfléchissons ensemble à comment mieux servir nos adhérents et distributeurs. Pendant deux semaines, nous participons à des ateliers un peu décalés qui alimentent nos réflexions et notre culture commune. Nous n’avons pas tous un contact direct avec des adhérents ou des distributeurs : la quinzaine de l’adhérent nous permet de voir comment, où qu’on soit dans l’entreprise, nous pouvons contribuer à leur satisfaction. En 2025, pour aller encore plus loin, nous aurons tous l’occasion de rencontrer quelques adhérents ainsi que quelques représentants de notre écosystème... cela s’annonce passionnant !”

Scannez pour en savoir plus



Satisfaction globale tous canaux confondus :

8,5/10

Niveau de recommandation (NPS) : **+39,4**

Satisfaction après appel téléphonique :

8,7/10

Niveau de recommandation (NPS) : **+45,2**

Un vent de nouveauté pour les Régionales



En 2024, l'UMR a renouvelé le format des Régionales, désormais appelées **"Soirées annuelles de l'épargne retraite"**. Chaque année, ces événements sont l'occasion pour l'UMR d'aller à la rencontre de ses adhérents. Le nouveau format se veut plus dynamique et les différents ajustements ont été pensés pour répondre aux besoins des adhérents.

Objectif : augmenter le nombre de participants, notamment des adhérents en phase de cotisation, trop peu nombreux dans les éditions précédentes.

L'UMR a également revu le contenu proposé avec un rythme plus soutenu : une plénière réduite suivie de deux conférences thématiques au choix.

Véronique Simon

Chef de projet communication

Notre première action a été de décaler l'heure de l'événement à 19 heures au lieu de 18 heures, afin de permettre aux actifs de sortir de leur travail pour se joindre à nous.

L'UMR a également revu le contenu proposé avec un rythme plus soutenu : une plénière réduite suivie de deux conférences thématiques au choix :

- la **conférence "Construire une épargne retraite adaptée à vos besoins"** était une séquence dédiée aux conseils sur l'importance de faire vivre son contrat PER, en fonction de deux facteurs variables clés : son projet retraite et de sa capacité d'épargne ;
- la **conférence "Bien vieillir à domicile : cohabitation intergénérationnelle et viager"** était un moment d'informations et d'échanges très enrichissant avec la participation d'associations locales.

Naturellement, le traditionnel cocktail a été maintenu pour permettre des échanges plus individualisés entre les experts UMR et les adhérents qui se sont déplacés.

Globalement, ce nouveau format a rencontré un beau succès avec un nombre de participants qui a doublé, une **satisfaction globale à 4,1/5** et une **intention de revenir en 2025 proche de 100 % !**

En clair, c'est mieux

La retraite est un sujet complexe, et l'épargne retraite n'échappe pas à cette mauvaise image. Mais à l'UMR, nous refusons d'y voir une fatalité. Car en tant qu'expert, notre rôle est de parler clairement aux non-initiés, afin qu'ils comprennent comment tout ceci fonctionne. C'est ainsi qu'est née notre nouvelle signature de marque **"Et la retraite s'éclaire"**.

Lancée fin 2024, cette signature/promesse s'accompagne d'un programme pédagogique En Clair, dont les premières concrétisations sont arrivées en toute fin d'année : livrets pédagogiques, vidéos tutoriels, encart dédié sur les courriers réglementaires. Une liste qui continuera de s'allonger en 2025. Tous ces supports seront clairement identifiés par le logo En Clair, spécifiquement créé pour faciliter la lecture.





CONSOLIDER NOS ENGAGEMENTS RSE



Une convergence d'actions et de moyens pour faire vivre la politique RSE



Chaque année, l'UMR franchit de nouvelles étapes en matière d'actions concrètes visant à répondre à ses enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. En 2024, le nombre de ses piliers RSE a été rationalisé afin de renforcer leur efficacité.



Ingrid Belleil

DRH et sponsor de la démarche RSE

Un focus sur le développement local et la QVCT

“En 2024, nous avons axé une grande partie de nos actions RSE sur ces deux axes. En ce qui concerne le développement local, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'association Vrac Métropole. Elle distribue des produits à prix coûtant au format vrac dans des quartiers défavorisés. Nos collaborateurs y tiennent des permanences. Nous avons également initié un partenariat avec une association nantaise, Les Bureaux du Cœur (lire page 29). Nous essayons de renforcer notre rôle et notre rayonnement local, pour mieux faire connaître l'UMR et agir en proximité directe, mais nous avons vocation à étendre nos initiatives au-delà de notre région. Pour la QVCT, nous avons travaillé sur le focus égalité femmes-hommes avec l'atelier “1 000 pas” (lire page 34). Il nous a semblé par ailleurs important d'encourager nos collaborateurs à se former à la santé et sécurité au travail. Parmi les autres initiatives, je citerais une sensibilisation au handicap, l'incitation à la mobilité douce, le réaménagement des locaux ou encore deux séances de massage assis réalisées par des personnes en situation de déficience visuelle.”

Pilotée depuis le début 2024 par Ingrid Belleil, DRH et secrétaire générale de l'UMR, la politique RSE s'est concentrée sur cinq piliers : **gouvernance et dialogue avec les parties prenantes ; activité économique, responsable et durable ; environnement et protection de la planète ; ressources humaines et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) ; développement local et solidarité.**

Lancée par Edward Pallu, le Manager de la mission, cette réorganisation se veut plus simple et plus efficace.

Au fil de ses évolutions, l'UMR continue de s'appuyer sur certains fondamentaux immuables, dont l'implication concrète de ses salariés dans sa démarche RSE. En effet, chaque année, entre novembre et décembre, ils transmettent leurs propositions d'actions sur les différents piliers. Puis leur vote détermine le choix des projets présentés au Conseil d'administration.

Celui-ci les examine au prisme de leur cohérence par rapport à la mission, de leur intérêt et de leur impact budgétaire. Ensuite, les collaborateurs décident de piloter ou de participer aux initiatives retenues. En fin d'année, la centaine d'actions réalisées fait l'objet d'un bilan.

Des actions utiles et mesurables portées par les salariés UMR



L'UMR consolide en permanence ses engagements RSE, que ses équipes se sont pleinement appropriés. Quelques illustrations d'une année rythmée par de nombreuses initiatives.



PILIER ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA PLANÈTE

Favoriser les mobilités douces

“En novembre, pour la seconde année consécutive, l'UMR, grâce à l'implication d'Esther Kirrmann et Virginie Galy, a organisé une formation avec l'association Place au Vélo, sur le thème **“le code vu du guidon”**. L'objectif étant d'encourager la pratique du vélo en toute sécurité pour les cyclistes et de générer une prise de conscience auprès des conducteurs d'automobiles. Dans la même optique, des affiches de sensibilisation à la sécurité ont été apposées sur les murs du garage à vélos, sur des sujets tels que l'importance de la réparation, du bon gonflement des pneus, de la vérification du fonctionnement des lumières, ou encore du port du casque. Enfin, lors d'une session d'une journée, un partenaire de l'association SAV Vélo est venu entretenir les vélos d'une vingtaine de collaborateurs volontaires. Une opération prise en charge pour moitié par l'UMR.”

Ingrid Belleil

DRH et sponsor de la démarche RSE.



PILIER DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

Un accueil solidaire

“Fondée en 2020, l'association nantaise **Les Bureaux du Cœur** propose d'utiliser les espaces de bureaux inoccupés le soir et le week-end afin d'héberger temporairement des personnes en situation de précarité. Fin 2023, suite au visionnage d'un reportage, j'ai proposé à l'UMR de devenir partenaire de cette belle initiative. Notre Président, Éric Jeanneau voulait également se lancer dans cette démarche dont le principe est simple : offrir un abri pour la nuit, dans nos locaux, à des personnes sans logement mais engagées dans un parcours d'insertion (emploi ou formation) et accompagnées par des structures sociales. En 2024, en collaboration avec Edward et Éric Jeanneau, et grâce au soutien précieux des Services Généraux de l'UMR, nous avons préparé notre participation à ce projet. Il a fallu résoudre plusieurs aspects logistiques, recueillir l'approbation de l'ensemble des salariés, souscrire une assurance spécifique et effectuer quelques aménagements : installation de cloisons pour créer un ministudio dans notre espace détente, ajout d'une armoire, d'un lit, d'un minifrigidaire, d'un bureau équipé d'un ordinateur avec un accès Internet... C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons accueilli notre premier invité en mars 2025.”

Mathilde Piton

Responsable qualité des données et membre du comité de mission de l'UMR



Une démarche bas carbone

“Parmi les engagements de l’UMR en tant que société à mission, figure la réduction de son empreinte carbone. En plus du bilan carbone réalisé annuellement, nous avons décidé d’élaborer un plan d’action ambitieux et réalisable. C’est tout l’objet de la démarche **“ACT pas à pas”**, créée par l’Ademe. Elle nous a notamment permis de rédiger la vision de l’UMR à 2050 dans un monde bas carbone. Nous nous sommes aussi fixé l’objectif de réduire de 27 % nos émissions de gaz à effet de serre sur la partie fonctionnement de notre entreprise.”

Edward Pallu

Manager de la mission, pilote de la démarche RSE

* Accelerete Climate Transition.

Au-delà de mon engagement professionnel, j’ai la volonté d’être utile au travers d’actions de proximité à impact direct (collectes, bénévolat...). L’UMR, de par son ADN mutualiste et son statut de société à mission m’offre la possibilité de m’impliquer réellement, tout en assurant pleinement mon rôle commercial au sein de l’entreprise.

Mickaël Byll

Responsable Grands Comptes



Des locaux repensés

“L’arrivée de 27 nouvelles recrues nous a conduits à réaménager notre espace de travail. Au préalable, nous avons échangé avec chaque manager pour faire le point sur ses besoins. Ensuite, nous avons proposé des **plans de disposition des nouveaux bureaux**. Après leur validation, nous avons déplacé des cloisons ou en avons créé d’autres pour obtenir des *open spaces*. Pour que chaque collaborateur puisse travailler dans les meilleures conditions d’ergonomie, nous avons mis à disposition des bureaux “assis-debout” et des sièges ballons dans chaque salle de réunion et en libre-service.”

Stéphane Thery

Responsable des Services Généraux



La solidarité en première ligne

En plus des actions RSE, les collaborateurs de l’UMR participent au **Challenge Action contre la Faim** chaque année. Ils se mobilisent également dans le cadre d’actions “VYV Solidaires” telles que des collectes de jouets, de lunettes ou de vêtements avec la Croix Rouge, et ce avec toutes les entités du Groupe VYV de l’agglomération nantaise.

Accélérer les investissements responsables



En phase avec sa qualité de société à mission, l'UMR développe des politiques RSE et ESG corrélées. Avec un objectif phare : renforcer en parallèle ses initiatives sur les axes sociaux, sociétaux et environnementaux.

En 2024, l'UMR a mené des actions sur plusieurs fronts en termes d'engagements ESG.

L'une des plus emblématiques concerne un travail de préparation d'une enveloppe d'investissement de 350 millions d'euros sur la **thématique du bien vieillir**, lancée officiellement en 2025.

Fondée sur des recherches académiques, cette démarche repose sur deux grands piliers i) la prévention avec comme thématique l'activité physique, l'épargne, l'emploi ou encore la formation et ii) l'accompagnement où l'on retrouve comme secteur la santé, les loisirs et les offres culturelles adaptées aux seniors. La force de ce projet est son approche globale : un fonds de participation dans les PME, un fonds d'actions cotées, de l'immobilier et des prêts. Il s'inscrit de plus, dans l'initiative FAIR*, que l'UMR a rejointe en 2024.

L'UMR a décidé par ailleurs, de faire évoluer sa **charte d'investisseur responsable**. Outre l'exclusion pérenne des armes non conventionnelles, les armes conventionnelles sont désormais acceptées dans les mandats uniquement si elles proviennent d'émetteurs européens.

Une autre action décisive de 2024 repose sur un **nouveau fonds relatif à la thématique de la biodiversité** : OFI Biodiversity Global Equity. La société de gestion partenaire sélectionne des valeurs d'entreprises qui mènent une gestion active et engagée dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité, en faveur d'une meilleure protection de la nature ou de la restauration de l'écosystème.

* Cette association réunit des investisseurs institutionnels français souhaitant défendre l'économie sociale et sociétale au sein de la gestion d'actifs.

Agir pour la transition énergétique

Les années précédentes, l'UMR avait élaboré un programme de rénovation de son immobilier de placement. En 2024, un nouveau cap a été franchi avec un travail sur l'ensemble du portefeuille immobilier. Il s'agissait de projeter à horizon 2050, les émissions de CO₂ des actifs, en lien avec la démarche de l'UMR de **contribuer à limiter le réchauffement climatique** à 1,5 °C. Un plan d'action s'en est suivi avec une liste de travaux à réaliser progressivement visant à orchestrer le basculement vers un monde bas carbone.



Philippe Rey
*Directeur Général Délégué
et Directeur Financier de l'UMR.*

"Nous avons un portefeuille immobilier d'une grande résilience avec une gestion maîtrisée des travaux pour réduire nos émissions de CO₂. Nous sommes en phase avec les enjeux actuels : le viager, l'hôtellerie de plein air, la logistique... L'UMR joue également un rôle d'acteur du changement urbain. Nous nous sommes par exemple positionnés sur deux actifs immobiliers résidentiels dans un nouveau quartier à Marseille et un autre à Bordeaux. Sur tous les sujets, nous allons chercher de la performance tout en privilégiant un impact responsable, du service et une relation de confiance sur le long terme. Autant de principes portés par notre nouvelle signature de marque."



Coremimmo nouvelle génération

L'UMR "verdit" son fonds viager en y ajoutant une dimension environnementale. En effet, depuis février 2024, une nouvelle mesure est venue compléter son offre Coremimmo, associée à un apport supplémentaire de 10 millions d'euros. Elle propose un **plan de financement destiné à aider les retraités à réaliser la rénovation énergétique des biens qu'ils souhaitent vendre en viager à l'UMR**. Les bénéficiaires peuvent ainsi disposer d'un meilleur confort thermique et d'une facture d'électricité réduite. Pour l'UMR, c'est l'occasion de continuer à réduire ses émissions de CO₂ sur son portefeuille d'actifs immobilier. Au total, Coremimmo représente 166 biens acquis par l'UMR et une enveloppe totale de 70 M€.

Des prix qui récompensent une stratégie à l'échelle européenne

En 2024, l'UMR a de nouveau été honorée par les IPE Awards, des prix qui valorisent l'excellence, l'innovation et les meilleures pratiques dans la gestion des fonds de retraite à travers l'Europe. L'UMR a reçu deux prix en immobilier dont l'un dans la catégorie "**prix de meilleur investisseur de l'année**". Également, sur les actifs non cotés, l'UMR a été le seul acteur français nommé dans la catégorie Private Markets avec la certification Highly Commended, traduisant son expertise. Ces récompenses s'expliquent par la volonté de l'UMR, de disposer d'un portefeuille diversifié en France, en Europe, voire aux États-Unis.

Le fonds Brocéliande : pour une gestion durable des forêts



Fidèle aux engagements inscrits dans sa mission, l'UMR s'est lancée, avec France Valley, spécialiste de l'investissement forestier privé, dans la création d'un fonds dédié. Avec un engagement ciblé : participer à un mode d'exploitation des ressources de la forêt plus responsable et plus durable.

Doté d'une enveloppe de 30,5 millions d'euros, Brocéliande vise à contribuer à la **préservation de la biodiversité en France et en Europe**. L'année 2024 a été consacrée à la finalisation de sa construction et aux premiers investissements. Jusqu'à présent, Brocéliande était porté par le Corem et donc, proposé aux adhérents de ce produit ainsi qu'à ceux de la MGEN souscrivant un PER en points. En 2025, un second chantier débute afin de le mettre à disposition des souscripteurs de PER multisupports.

"Nous allons nous rapprocher de nos partenaires distributeurs actuels et de quelques nouveaux pour leur proposer d'avoir cette unité de compte référencée. Jusqu'à présent, les échanges sont très positifs car nos partenaires veulent également des produits peu corrélés au marché financier", souligne Philippe Rey. La forêt semble cocher toutes les cases : le bois, un matériau noble, est de plus en plus prisé dans les constructions comme dans les modes de chauffage. Brocéliande offre de plus, l'opportunité de soutenir une gestion forestière durable, sans coupe rase ni dégradation de la biodiversité, tout en garantissant sa rentabilité. L'historique de performance sur les dix dernières années, publié par l'Afnor, montre en effet un taux supérieur à 5,46.

*Nos partenaires
distributeurs
cherchent des
innovations
qui puissent
donner un sens
à l'épargne de
leurs clients.*

Philippe Rey

Une politique RH pour "se donner les moyens"



Avec une augmentation des effectifs de 20 %, la politique de ressources humaines de l'UMR a été très dynamique. D'autant qu'elle s'est accompagnée de nombreuses actions pour le mieux-être des salariés et de l'entreprise en général.

Pour accompagner le déploiement du plan stratégique et ses ambitions fortes, l'année 2024 s'est distinguée par **une campagne de recrutement importante**. Toutes les directions en ont bénéficié. Cela s'est traduit par 27 CDI et 16 mobilités internes, l'UMR tenant à valoriser et accompagner le développement des compétences de chacun en favorisant les évolutions professionnelles au sein même de l'entreprise.

Les équipes RH ont mené plusieurs actions emblématiques. Elles ont tout d'abord étendu aux pères et aux coparents le congé parental supplémentaire de 45 jours calendaires pour la naissance d'un enfant, déjà octroyé aux femmes. Elles ont aussi initié une "première" à l'UMR : la tenue de quatre ateliers autour de la qualité de vie et des conditions de travail.

Un groupe de collaborateurs, représentatifs de l'ensemble des directions, a ainsi collaboré autour de plusieurs thématiques : qu'est-ce que la QVCT, où en est-on à l'UMR, quels sont les axes à travailler et à améliorer ? Les propositions d'actions qui en sont ressorties ont été proposées au CODIR pour un déploiement courant 2025.

"Le plan stratégique passe par des investissements et des partenariats, souligne Ingrid Belleil, Secrétaire générale et Directrice des ressources humaines. Mais encore faut-il que, derrière, il y ait les équipes pour développer les valeurs, la culture, l'image et l'ADN de l'entreprise. Il est donc essentiel qu'au niveau de la DRH et de la mission — l'UMR étant société à mission depuis 2023 — nous soyons très pédagogues et dans une logique d'intelligence collective et de qualité de vie au travail pour impliquer les collaborateurs.

Nous devons notamment les accompagner dans la redescende d'information : bien expliquer où nous en sommes dans le développement du plan stratégique, pourquoi nous le faisons, pourquoi nous choisissons telle action, tel partenariat ou tel projet."

Face à ces ambitions, **la formation occupe un rôle de premier choix.**

Avec un budget représentant 2,6 % de celui de la masse salariale (contre environ 1 % en moyenne sur le marché), elle a totalisé en 2024 plus de 2 000 heures. L'accent a aussi été mis en 2024 sur la formation en SST (sauveteur secouriste du travail) avec une trentaine de collaborateurs formés.

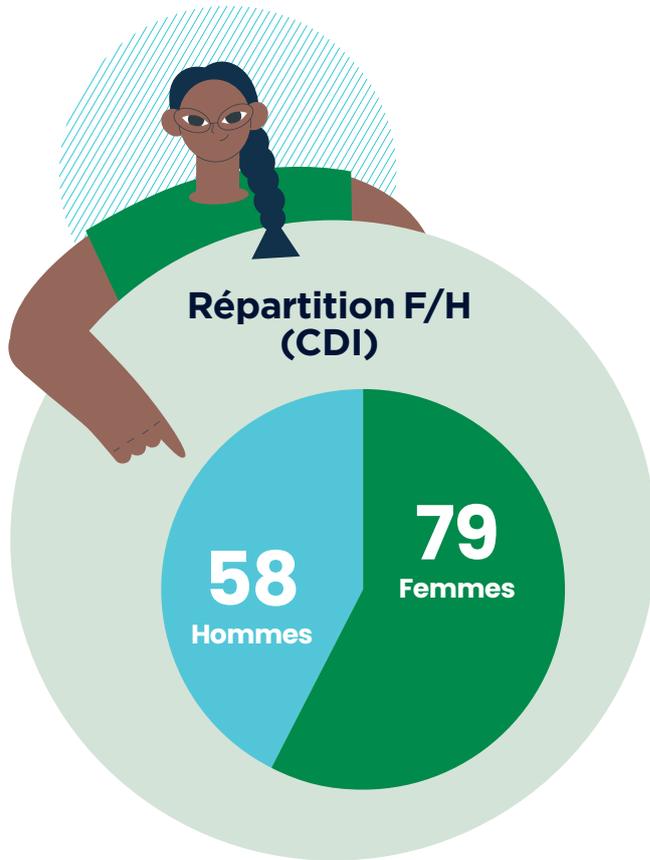
Pour ceux qui veulent nous rejoindre ou qui viennent l'intégrer l'entreprise, la nouvelle signature de marque apporte un complément d'identité et de la visibilité sur notre activité. C'est important pour une structure de notre taille.

Ingrid Belleil

Directrice des ressources humaines

Chiffres clés

au 31/12/2024



137

collaborateurs en CDI

Âge moyen (CDI)

41 ans

Ancienneté moyenne (CDI)

7 ans

45

recrutements

143

personnes formées

“1 000 pas” pour la femme

Déployé sur deux dates en octobre et novembre en partenariat avec l'entreprise Chiche, l'atelier “1 000 pas” a sensibilisé 25 participants volontaires aux difficultés que les femmes sont susceptibles de rencontrer dans l'évolution de leur parcours professionnel (grossesse, parentalité...). Il en est ressorti que l'égalité femmes-hommes à l'UMR n'était pas un sujet pour les collaborateurs, qu'ils étaient même assez matures sur la question.

QVT : Santé, égalité, équilibre !

Organisée le 4 octobre, la **journée Happyatwork** a réuni l'ensemble des équipes de l'UMR pour explorer collectivement la thématique de la santé, avec dans un premier temps une conférence d'introduction sur le thème du futur de la santé, animé par la Direction Prospective du Groupe VYV, suivi de plusieurs ateliers thématiques sur les trois dimensions de la santé définies par l'OMS : santé mentale, physique et sociale. Cette dernière, souvent oubliée bien que pouvant impacter gravement la santé physique, a fait l'objet d'un focus particulier.

Le baromètre social a permis à l'UMR de se distinguer positivement à plusieurs titres : un taux de participation de 93 %, de très bons indicateurs pour l'inclusion et l'égalité femmes-hommes, ainsi que pour l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Avec cependant des axes d'amélioration, notamment la communication interne et l'organisation du travail.



RAPPORT FINANCIER





Une organisation au service des adhérents

Au 31 décembre 2024, l'UMR gère,
pour le compte de

365 208
adhérents,

les régimes de retraite Corem, R1, R3, Corem co, le contrat Perivie (et marques blanches), le contrat Origineo by Crystal, le contrat PER Meeschaert, le contrat Placement-direct Retraite ISR et le contrat PER by Unep.

133,19
collaborateurs
(ETP moyen)

50 626
appels traités

101 067
courriers/e-mails reçus

262 171
actes saisis
dans l'outil informatique

10,924
milliards d'€
d'actifs gérés
par l'UMR (total du bilan)

Faits marquants



L'année 2024 a été marquée par le lancement d'un nouveau plan stratégique construit en adéquation avec les objectifs statutaires de la mission et articulé autour des axes de développement commercial, stratégie servicielle, performance durable et multiperformances. Ce nouveau plan stratégique a été présenté dans les différentes instances de l'UMR (Comité stratégique, Conseil d'administration) en fin d'année 2023 et sera porté par les membres du Comité de direction et la communauté managériale de l'UMR entre 2024 et 2026.

L'axe de développement commercial, lié à l'objectif statutaire n°1 (empreinte mutualiste, offrir la retraite au plus grand nombre) a été marqué par la conclusion d'un nouveau partenariat de distribution en 2024 avec l'Unep. Le produit PER by Unep a été conçu par l'UMR pour venir compléter la gamme de produits d'épargne retraite de l'association Unep avec **une offre innovante** et une fois de plus **100% digitale**. La commercialisation a été lancée dès le mois d'octobre 2024. Par ailleurs et dans la continuité des années précédentes, les produits UMR ont de nouveau été récompensés, notamment pour les PER Corem — VYV Retraite en points, Perivie — PER Individuel et PER Retraite ISR Placement Direct qui ont obtenu les labels Challenge Meilleurs



PER 2024. Le label Meilleur Conseil Épargne a également été attribué en 2024 à l'UMR pour la qualité de ses conseils et de sa relation adhérent. Ces différentes récompenses ont été complétées par l'attribution par Fitch Ratings de la note A+ à l'UMR en récompense de la gestion durable de ses investissements et sa solidité financière.

En 2024, l'UMR a également fait le choix d'assurer pour la deuxième année consécutive une revalorisation de la valeur de service du point au bénéfice des adhérents des produits Corem et VYV Retraite en points. C'est donc une **revalorisation de 3,5 % des rentes** qui a été décidée par le Conseil d'administration en juin 2024 pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025 (suite à une première revalorisation de 6 % au 1^{er} janvier 2024). La **revalorisation du fonds euros des produits multisupports a également été fixée à 4,2 % bruts** pour l'année 2024.

L'UMR a également poursuivi sa démarche de satisfaction adhérents, avec **plus de 50 000 appels reçus** au service relation adhérent, une **qualité de service au téléphone supérieure à 93,5 %**, et une satisfaction à chaud tous canaux de 8,4, note évaluée à 8,6 pour la satisfaction au téléphone. Par ailleurs, et pour la deuxième année consécutive, l'UMR a organisé

Bilan 2024

PER en point

102,8 M€
de chiffre d'affaires

6 947
adhésions

PER multisupports

29,7 M€
de chiffre d'affaires

1 345
adhésions

une nouvelle quinzaine de l'adhérent pour mettre l'adhérent au cœur des travaux, projets et priorités de l'ensemble des services de l'entreprise. De nouvelles rencontres régionales auprès des adhérents, avec une formule revisitée, plus dynamique, plus interactive notamment grâce à des ateliers thématiques, viennent compléter les dispositifs déployés par l'entreprise pour être au plus près des préoccupations des adhérents.

L'axe de performance durable, lié à l'objectif statutaire n° 2, s'est notamment matérialisé par plusieurs projets dont le lancement d'un fonds forêt nommé Brocéliande. Ce sont désormais **30,5 millions d'euros qui seront investis** par l'UMR (à hauteur de 30 millions) et le Groupe VYV (à hauteur de 0,5 million) **dans l'acquisition et l'exploitation durable de domaines forestiers**, en partenariat avec France Valley. Les premières acquisitions ont d'ores et déjà été réalisées pour plus de 500 hectares de domaines forestiers.

Par ailleurs, et toujours en lien avec sa volonté de travailler dans une optique de performance durable, l'UMR a lancé une nouvelle offre de viager durable avec le projet Coremimmo deuxième génération. Outre l'acquisition de biens en viager permettant aux personnes en situation de dépendance matérielle ou financière de rester dans leur domicile, ce contrat prévoit **la possibilité de cofinancer des travaux de rénovation énergétique du bâtiment** (isolation, chauffage...) **à hauteur de 50 %** par l'UMR. Ce pourcentage peut être porté à 60 % pour les propriétaires de biens qui sont également adhérents d'un produit d'épargne retraite UMR.

En outre, et dans cette volonté toujours présente d'avoir un impact environnemental et sociétal positif, l'UMR a également lancé en 2024 son projet de **stratégie bas carbone**, en lien avec le Groupe VYV. Les travaux, encadrés par la méthodologie validée par l'Ademe ont été lancés en juillet 2024 et devraient aboutir au premier semestre 2025. Ils ont pour objectif de définir une trajectoire de décarbonation de l'UMR à horizon 2050, en prenant en compte les 3 scopes du bilan carbone.

Pour accompagner le déploiement de ce nouveau plan stratégique, l'UMR a fait évoluer sa gouvernance pour transformer le Conseil de direction en Comité stratégique avec des représentants de chaque actionnaire et le Comité Actif-Passif en Comité Risques et Placements. Cette **nouvelle gouvernance** a pour objectif de gagner en efficacité et en rapidité de prise de décision. L'année a également été marquée par le changement de Direction Générale et **l'arrivée d'Éric Chancy le 29 avril 2024 en qualité de Directeur Général de l'UMR** en remplacement de Patrice Pasquiers qui avait été nommé en tant que Directeur Général de transition du 27 septembre 2023 au 29 avril 2024. Delphine Martin-Larreur a par ailleurs été nommée en tant que nouvelle fonction clé risques de l'UMR à compter du 4 juin 2024.

Suite à l'octroi de l'agrément FRPS délivré par l'ACPR en date du 20 décembre 2022 et du statut d'entreprise à mission confirmé par le greffe à cette même date, l'entreprise a réalisé en 2024 son premier audit légal de la mission. L'audit a été réalisé par le cabinet Backbone Consulting qui a confirmé le modèle de la mission UMR et les moyens et actions mis en œuvre pour l'atteinte de ses quatre objectifs statutaires. Conformément aux dispositions légales applicables, l'avis motivé du cabinet d'audit a été publié sur le site Internet de l'UMR.

L'arrivée en cours d'année 2024 du manager de la mission (Edward Pallu) a permis d'entamer des

travaux de simplification du modèle de la mission pour s'assurer de l'adéquation et de l'alignement des objectifs du plan stratégique avec les objectifs statutaires de la mission. Ces travaux se poursuivront en 2025.

Autre fait marquant de l'année 2024 : la finalisation du rachat d'Egamo par OFI : les opérations de changement de gestionnaire d'actifs ont été réalisées au 1^{er} semestre 2024, consécutivement à l'approbation par les Conseils d'administration de l'UMG Groupe VYV ainsi que des maisons du Groupe VYV en date du 6 octobre 2023 de la cession de leurs titres EGAMO au profit d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT. Ainsi, l'ensemble des

mandats de gestion obligataires ont été confiés à OFI, après résiliation des mandats AMUNDI notamment.

L'UMR a dans le même temps rationalisé les portefeuilles d'actifs sous gestion externalisée pour ne plus avoir qu'un unique portefeuille MANDAT pour chacun de ses régimes.

En parallèle, le regroupement des actifs du régime de retraite R1 et des fonds propres s'est terminé en 2024. Des transferts du portefeuille fonds propres vers le portefeuille R1 ont été réalisés sur la base de la valeur comptable des éléments d'actif dorénavant détenus dans un canton Actif général.

Les perspectives 2025

L'UMR poursuivra en 2025 le déploiement de son plan stratégique, tout en travaillant activement aux évolutions réglementaires récentes et importantes : réglementation DORA, CSRD, Value for Money et RIDA, Loi industrie verte, nouvelles recommandations CNIL en lien avec l'IA.

Afin de sécuriser le déploiement de l'ensemble des projets, qu'ils soient réglementaires ou en lien avec le plan stratégique, l'UMR a choisi de créer une nouvelle Direction Projets au sein de son organisation, tout en poursuivant une croissance des effectifs à hauteur de 15 %

(20 % en 2024). Par ailleurs, et dans une optique d'accélération forte de son développement commercial, un comité de vie des partenariats est mis en place pour piloter et accompagner la mise en place de nouveaux partenariats de distribution et l'animation des partenariats existants (campagnes commerciales, outils digitaux, innovation...).

Les travaux d'animation et de simplification du modèle de la mission se poursuivront en étroite corrélation avec l'atterrissage de la stratégie bas carbone prévue pour la fin du premier semestre 2025.

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à présenter.

Aucune dépense dans le domaine de la Recherche et du Développement n'a été comptabilisée pour 2024.

Dividendes mis en distribution

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende total	Nombre total d'actions	Nombre d'actions rémunérées
2021	0	0	1	0
2022	0	0	247 668 709	0
2023	0,0363388658839418	9 000 000 euros	247 668 709	247 668 709

FOCUS PRODUITS



Corem et contrats en marques blanches

Le contrat Corem est un Plan d'Épargne Retraite (PER) individuel en point.
Ce contrat est aussi distribué sous marque blanche "VYV Retraite en point" par le Groupe VYV depuis le 1^{er} juillet 2019.

RÉPARTITION DE LA COTISATION ANNUELLE MOYENNE PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranche d'âge	2023*	2024
Moins de 30 ans	188 €	208 €
De 30 à 39 ans	383 €	374 €
De 40 à 49 ans	587 €	578 €
De 50 à 59 ans	782 €	777 €
Plus de 60 ans	1027 €	989 €

La cotisation annuelle moyenne reste stable : 725 € en 2024 contre 750 € en 2023 (hors versements exceptionnels).
Ces chiffres confirment que l'épargne dédiée à la retraite suit l'évolution des revenus des adhérents. La rente annuelle brute moyenne versée aux

allocataires dans le cadre du régime Corem s'élève à 1674 € en 2024.

La baisse de la rente annuelle moyenne est liée à un changement de méthodologie de calcul (non prise en compte des capitaux liés aux rentes de faibles montants).

L'âge moyen
des adhérents Corem est de

68 ans :

57 ans

pour les cotisants

73 ans

pour les allocataires

321 165

adhérents dont :

115 045

cotisants actifs

45 015

cotisants non actifs

161 972

allocataires

102,8 M€

cotisations

377,5 M€

de prestations servies
(dont transferts 21,7 M€)
cotisants non actifs

5,4 M€

de versements liés
au rachat anticipé

7568,8 M€

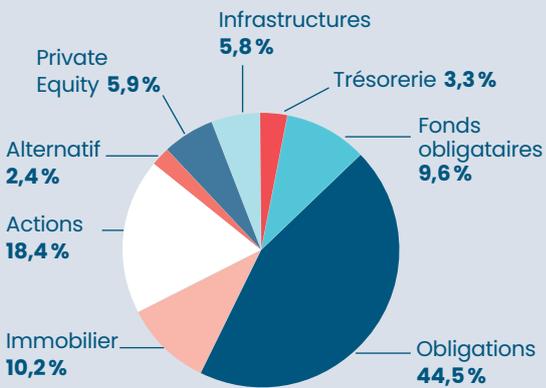
de Provision Technique
Spéciale

* Les éléments 2023 ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2024 de l'UMR.

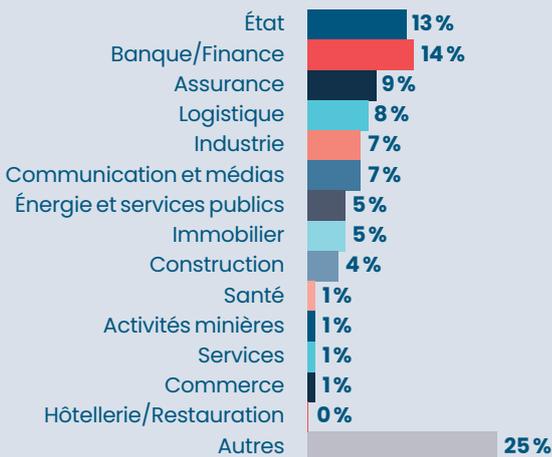
Portefeuille des placements financiers Corem

La valeur nette comptable s'élève à 7 492 M€* et la valeur de marché à 9 064 M€, soit une plus-value latente de 1 572 M€.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE PAR SECTEUR



Le taux de rendement comptable du Corem est de **3,62%** en 2024.



Analyse de la situation 2024

La situation financière d'un régime de retraite par points comme le Corem s'apprécie selon un indicateur appelé "taux de couverture". Ce taux de couverture est le ratio entre :

- la **Provision Technique Spéciale (PTS)**, augmentée des plus-values et des moins-values latentes nettes ;
- et la **Provision Mathématique Théorique (PMT)**, calculée selon une approche économique en actualisant les flux probables de rente selon une courbe des taux (courbe EIOPA) et en utilisant les tables TG05.

Au 31 décembre 2024, ce ratio s'élève à **143,3%**.

L'évolution du ratio sur les trois dernières années se présente comme suit :

Année	2022	2023	2024
Ratio	151,1%	144,1%	143,3%

La baisse constatée en 2023 résulte de la hausse de la valeur de service du point de 6 % combinée à une baisse des taux d'intérêts.

* L'écart entre la valeur nette comptable et les provisions techniques s'explique principalement par la non prise en compte des coupons courus et du remboursement des majorations anciens combattants attendu.

Corem Sérénité

La garantie complémentaire Corem Sérénité a pour objet de garantir le paiement d'un capital supplémentaire en cas de décès de l'adhérent survenant en période de cotisation. L'adhésion à la garantie est ouverte aux adhérents des régimes R1 et/ou Corem qui ne bénéficient pas encore de leurs droits à rente.

11 323
adhérents
864 630,20 €
de cotisations encaissées
251 060,90 €
de prestations versées

Produits de branche 20 et branche 22 (actif général de l'UMR)

L'UMR gère trois régimes qui relèvent de la branche 20 et quatre régimes qui relèvent des branches 20 et 22. Les portefeuilles de ces régimes sont logés au sein de l'actif général de l'UMR.

RÉGIME R1

95534
adhérents dont :
6 853
cotisants non actifs
88 717
allocataires

85,9 M€
rentes servies
Provision Mathématique :
1 022 M€
d'engagements

Le régime R1 étant fermé aux nouvelles adhésions, il comprend au 31 décembre 2024 :

- **93 % d'allocataires ;**
- **7 % d'adhérents** en attente de la liquidation de leurs droits. L'âge moyen des adhérents R1 est ainsi de **83 ans** en 2024. La **rente annuelle brute moyenne** versée aux allocataires dans le cadre du régime R1 s'élève à **901 €** en 2024. La provision mathématique au 31 décembre 2024 tient compte du provisionnement des majorations légales.

RÉGIME R3

1 107
adhérents dont :
130
cotisants non actifs
977
allocataires

1,8 M€
rentes servies
Provision Mathématique :
36,2 M€
d'engagements

Fermé aux nouvelles adhésions depuis le 3 décembre 2004, le régime R3 est constitué :

- des droits à rente acquis dans le cadre de contrats collectifs souscrits auprès de l'UMR à l'attention des fonctionnaires détachés ou mis à disposition (MAD) et des Responsables de l'Économie Sociale (RES) ;
 - des droits à rente dont bénéficient les adhérents qui, entre 1973 et 1986, ont opté pour le versement d'une allocation vieillesse annuelle en lieu et place du contrat Prestation Invalidité Décès (PID) de la MGEN.
- Il comprend au 31 décembre 2024 :
- **88 % d'allocataires ;**
 - **12 % d'adhérents** en attente de la liquidation de leurs droits.

Corem Co

Corem Co est un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dit "article 83", souscrit par une entreprise au profit de ses salariés dans le cadre d'un contrat collectif obligatoire.

1 481
adhérents dont :
1 407
cotisants non actifs
73
allocataires

0,1 M€
rentes servies
Provision Mathématique :
5,4 M€
d'engagements

PER MULTISUPPORTS — données cumulées

Perivie et contrats en marques blanches (branches 20 et 22)

Le contrat Perivie est un Plan d'Épargne Retraite (PER) individuel multisupports. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 1^{er} janvier 2020.

Ce contrat est aussi distribué sous marque blanche "PER Individuel" par le Groupe VYV depuis le 1^{er} juillet 2020.

Nous notons la poursuite du développement du plan Perivie avec 862 nouvelles adhésions et une hausse de 12 % du chiffre d'affaires.

L'âge moyen des adhérents Perivie est de 52 ans.

La cotisation annuelle moyenne en versements programmés est stable à hauteur de 1 547 € en 2024.

Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge

Tranche d'âge	2023*	2024
Moins de 30 ans	889 €	827 €
De 30 à 39 ans	1 181 €	1 187 €
De 40 à 49 ans	1 617 €	1 531 €
De 50 à 59 ans	1 777 €	1 716 €
Plus de 60 ans	1 932 €	1 995 €

Origineo by Crystal

Le contrat Origineo by Crystal est un Plan d'Épargne Retraite individuel multisupports. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 2 novembre 2021.

L'âge moyen des adhérents Origineo by Crystal est de 55 ans.

La cotisation annuelle moyenne en versements programmés est de 5 707 € en 2024.

Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge pour les versements programmés

Tranche d'âge	2023*	2024
Moins de 30 ans	11 850 €	13 100 €
De 30 à 39 ans	6 208 €	6 472 €
De 40 à 49 ans	3 503 €	5 147 €
De 50 à 59 ans	3 777 €	4 176 €
Plus de 60 ans	5 311 €	5 288 €

* Les éléments 2023 ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2024 de l'UMR.

PER Meeschaert

Le contrat PER Meeschaert est un Plan d'Épargne Retraite individuel multisupports. Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 5 septembre 2022.

L'âge moyen des adhérents PER Meeschaert est de 57 ans.

La cotisation annuelle moyenne en versements programmés est de 2 933 € en 2024.

Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge pour les versements programmés

Tranche d'âge	2023*	2024
Moins de 30 ans	N/A	2 400 €
De 30 à 39 ans	2 400 €	4 388 €
De 40 à 49 ans	N/A	1 050 €
De 50 à 59 ans	N/A	725 €
Plus de 60 ans	3 138 €	4 763 €

PER Placement-Direct Retraite ISR

Le contrat PER Placement-Direct Retraite ISR est un Plan d'Épargne Retraite individuel multisupports.

Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 1^{er} juillet 2023.

L'âge moyen des adhérents PER Placement-Direct Retraite ISR est de 53 ans.

La cotisation annuelle moyenne en versements programmés est de 1 971 € en 2024.

Répartition de la cotisation annuelle moyenne par tranche d'âge pour les versements programmés

Tranche d'âge	2023*	2024
Moins de 30 ans	N/A	550 €
De 30 à 39 ans	250 €	1 311 €
De 40 à 49 ans	N/A	2 075 €
De 50 à 59 ans	2 462 €	2 571 €
Plus de 60 ans	433 €	1 666 €

PER by Unep

Le contrat PER by Unep est un Plan d'Épargne Retraite individuel multisupports.

Le contrat collectif signé entre l'UMR et l'ADERM (Association souscriptrice) a pris effet le 1^{er} septembre 2024.

Pour les cinq PER multisupports nous pouvons noter un âge moyen élevé (plus de 50 ans) alors que les plans ont été ouverts récemment. Nous pouvons comptabiliser, sur ces cinq plans, une liquidation en rente et 13 liquidations en capital pour un montant de 780 K€.

L'âge moyen des adhérents PER by Unep est de 54 ans.

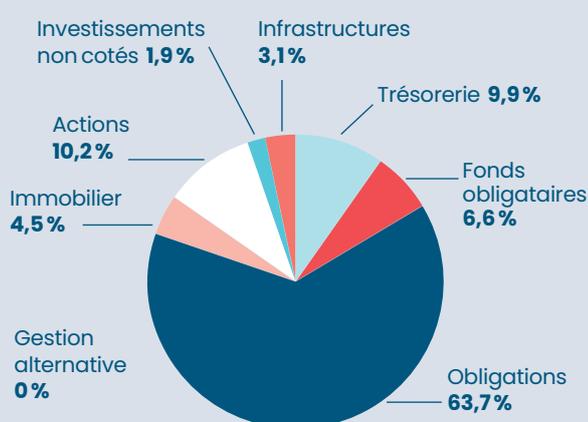


* Les éléments 2023 ont été indiqués à des fins de comparaison avec les éléments 2024 de l'UMR.

Portefeuille des placements de l'Actif Général

La valeur nette comptable s'élève à 1712 M€* et la valeur de marché à 1861 M€, soit une plus-value latente de 149 M€.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Le taux de rendement des actifs de l'AG est de 3,42 % en 2024.



Provisionnement des régimes de rente viagère de branche 20 (R1, R3 et Corem Co)

Ces régimes de retraite relèvent de la branche 20. Leur objet est de verser des rentes viagères dont le montant est garanti.

Les engagements de ces régimes sont intégralement couverts par des actifs financiers. Les provisions mathématiques sont calculées avec les taux techniques suivants :

R1	R3	Corem co
0%	0%	0,26%

Les modalités d'attribution des résultats techniques et financiers de ces régimes sont précisées dans le règlement.

Provisionnement des PER multisupports de branches 20 et 22

Le montant des provisions correspond donc à l'épargne des adhérents investie respectivement dans le fonds euros et en unités de compte net de frais.

Évolution de la Provision pour Participation aux Excédents (PPE)

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la PPE entre 2023 et 2024.

En M€	PPER1	PPE hors R1	Total
PPE au 01/01/2023	93,8	9,0	102,8
Dotation 2024	41,1	8,0	49,1
Reprise de PPE pour revalorisation des différents régimes	-48,7	-1,9	-50,6
PPE au 31/12/2024	86,2	15,1	101,3

Au total, la PPE s'élève à 101,3 M€ au 31/12/2024. Ce montant devra être servi aux adhérents, sous forme de revalorisation, dans un délai de quinze ans conformément à la réglementation. La "PPE R1" ne peut bénéficier qu'aux adhérents R1 alors que la "PPE hors R1" peut être servie à tous les régimes de branches 20 et 22 (y compris le fonds euros de Perivie, Origineo by Crystal, PER Meeschaert, Placement-Direct Retraite ISR et Unep).



Résultats financiers sur cinq ans



En M€	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital en fin d'exercice					
Capital social	247,67	247,67	247,67	1	1
Nombre d'actions	247 668	247 668	247 668	1	1
	709	709	709		
Opération et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires	133,0	129,2	128,5	0	0
Résultat avant impôts	20,1	18,4	20,9		
Impôt sur les bénéfices	0	0	-2,6		
Résultat après impôts	20,1	18,4	18,3		
Résultat par action					
Résultat avant impôts					
Résultat après impôts					
Personnel					
Effectif moyen pendant l'exercice	131,34	112,79	103,78		
Montant de la masse salariale y compris provisions	9,4	8,2	7,6		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres...)	0,5	0,5	0,5		

Délais de paiement des fournisseurs



Les tableaux suivants de suivi des délais de règlement des fournisseurs ont été réalisés conformément à l'arrêté du 20 mars 2017 (article A 441-2, annexe 4-1 du Code de commerce) :

Article D441I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Non échu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	123		2	1	14	140
Montant total des factures concernées	981 473,05		744,12	182,94	4 920,36	987 320,47
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	3,43 %		0,02 %		0,02 %	3,45 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,74 %		0,00 %		0,00 %	0,74 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	45 jours FDM					

Il est précisé que les 14 factures figurant dans la tranche de retard 91 jours et plus correspondent à des montants réglés à l'époque, mais dont le chèque ou la lettre-chèque n'a jamais été encaissé ; le délai de prescription du mode de règlement étant atteint, l'annulation de la dette sera prononcée en cas de non-réclamation à l'expiration du délai légal de cinq ans.

Article D441I.-2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Non échu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	4					4
Montant total des factures concernées	33 873,64					33 873,64
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,12 %					0,12 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,03 %					0,03 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	45 jours FDM					

Filiales et participations



Dénomination sociale	% du capital détenu	Date d'arrêté de l'exercice clos	Résultat en € du dernier exercice connu	Capitaux propres en € à l'issue de l'exercice clos
SCI les Chevrons	50,00 %	31/12/2024	4 467 377,00	16 058 651,00
SCI UMR Select Retail	99,99 %	31/12/2023	900 347,44	64 208 748,68
SCI Coremimmo	99,99 %	31/12/2024	-219 244,00	58 587 930,00
Brocéliande	98,36 %	31/12/2024	8 973,00	11 660 610,00
PART UES GAÏA	25,22 %	31/12/2023	-7 555,00	2 817 863,00
Vélizy	33,33 %	31/12/2024	-39 268 438,00	-33 576 436,00
Efir Dante	33,33 %	31/12/2024	-113 355,00	35 094 397,00
Rubin SARL	50,00 %	31/12/2023	-4 047 228,48	-120 685 104,80
LFPE SCA Sicar	20,62 %	31/12/2023	-4 178 743,00	16 887 486,00
SCI Agathe Retail France (AGATHE SCI MAURIAC)	33,33 %	31/12/2024	-779 638,00	11 265 303,00
OPCI AEW IMMOCOMMERCIAL	16,35 %	31/12/2024	12 620 349,05	284 797 411,25
France AUTO PATRIMOINE 2	22,53 %	31/12/2023	4 048 724,00	77 686 716,00
France AUTO VALORISATION	22,41 %	31/12/2023	6 294 294,00	55 370 997,00

Rapport sur le Gouvernement d'entreprise



Liste des conventions réglementées en vigueur au 31/12/2024 (hors conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales).

Néant.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce

Conformément à la décision du Conseil d'administration de l'UMR du 26/09/2023, et en application des dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 16 des statuts de l'UMR, la Direction Générale est assumée par le Directeur Général. Celui-ci est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous

réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

D'autre part, en application des dispositions précitées, et sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration de l'UMR du 26/09/2023 a décidé de nommer un Directeur Général Délégué.

Rapport financier Comptes sociaux



Les comptes arrêtés au 31/12/2024 présentent un total bilan de 9 380,9 M€ et un résultat net de 20,1 M€. Ils ont été établis conformément au Code des assurances et aux dispositions du Règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015 modifié par le règlement ANC n° 2016-12 du 12 décembre 2016 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

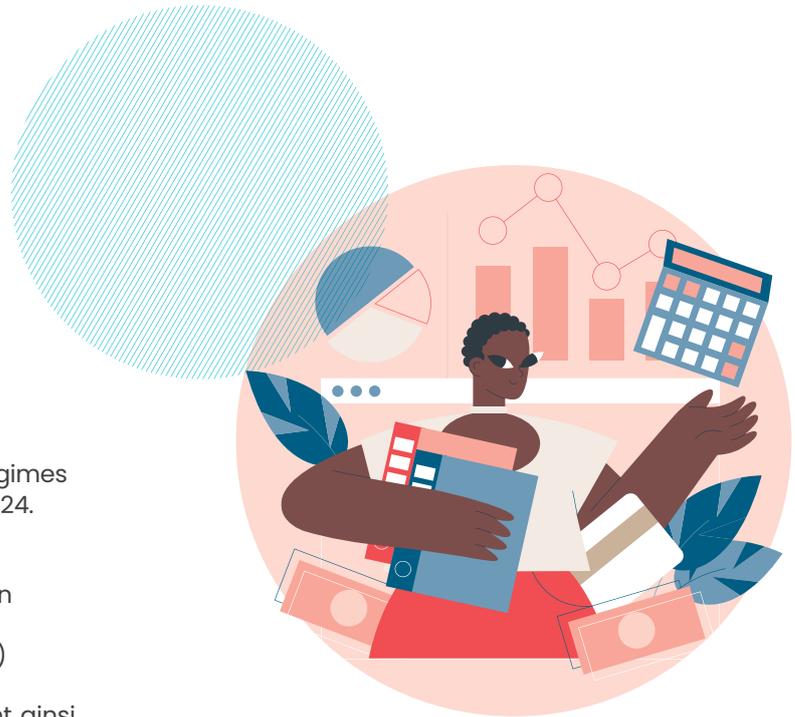


Bilan 2024

Bilan simplifié

Actif (en M€)	2024	2023
Actifs incorporels	0,5	0,7
Placements	8 968,9	9 194,5
Placements en UC	38,0	22,9
Créances	7,3	8,3
Autres actifs	230,1	64,0
Comptes de régularisation Actif (liés aux placements)	136,1	132,30
Total Actif	9 380,9	9 422,7

Passif (en M€)	2024	2023
Capitaux propres	323,7	313,4
Autres fonds propres	155,0	155,0
Provisions techniques assurance Vie	8 678,5	8 746,4
Provisions techniques assurance Vie UC	37,4	23,1
Provision pour participation aux excédents	101,3	102,8
Provision pour risques et charges	0,1	0,5
Dettes	18,1	19,6
Compte de régularisation Passif	66,9	61,9
Total Passif	9 380,9	9 422,7



Placements

Les placements hors UC représentatifs des régimes et de l'actif général s'élèvent à 8 969 M€ fin 2024.

L'analyse ligne à ligne de l'ensemble des portefeuilles (risques d'émetteur, dépréciation éventuelle de fonds, analyse des valeurs économiques futures des actifs immobiliers...) a conduit à l'ajustement des provisions pour dépréciations comptabilisées antérieurement, ainsi qu'à la comptabilisation de nouvelles provisions ou à la reprise de provisions, en 2024 :

En M€	Corem	AG
Dotations (charges)	39,1	1,5
Reprises (produits)	-47,0	-4,9
Variation nette 2024	-7,9	-3,4

Afin de déterminer la valorisation des immeubles de placement au 31/12/2024, l'UMR s'est appuyée sur l'actualisation des expertises réalisées par un expert agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), à savoir la société BPCE EXPERTISES IMMOBILIÈRES. Le résultat de ces expertises a conduit à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation pour un montant total de 2,8 M€ (dont 2,6 M€ sur le régime R2).

Dans le cadre de la valorisation de la SCI Coremimmo, les biens ont été expertisés par l'expert Galtier Évaluations au 31/12/2024.

Au cours de l'année 2024, l'UMR a cédé cinq lots de bureaux, 11 de caves et deux appartements situés à Paris pour un montant de 10,9 M€. Elle a également acquis un immeuble à Marseille pour un montant de 13,3 M€. L'ensemble des opérations a été réalisé sur le régime Corem.

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte (UC) s'élèvent à 38,0 M€ fin 2024. Ce volume croissant est dû à la commercialisation des PER, dont multisupports, dont l'offre a continué de s'élargir en 2024.

Créances

Les créances s'élèvent à 7,3 M€ fin 2024.

Ce montant est notamment composé des débiteurs, dont les principaux postes sont les suivants :

- la demande de remboursement des majorations légales et État anciens combattants versées pour le compte de l'État pour un montant de 2,9 M€ ;
- le solde du compte de gérance (loyers dus et autres produits à recevoir) dans le cadre de la gestion locative opérée par le GAÏA pour un montant de 2,4 M€ ;
- des crédits et régularisation d'impôts et taxes divers pour un montant de 1,8 M€.

Autres actifs

Ils sont composés à hauteur de 229,6 M€ du solde des comptes bancaires et de 0,5 M€ d'immobilisations d'exploitation (matériel et mobilier de bureau).

Comptes de régularisation

Les intérêts et loyers acquis non échus sont inscrits à hauteur de 101,3 M€ et les représentent la majorité du montant du poste.

Fonds propres

L'évolution des fonds propres s'analyse comme suit (en M€) :

Fonds propres au 31/12/2023	468,4 M€
- Dotation à la réserve de capitalisation	-0,8 M€
- Dividendes versés	-9,0 M€
+ Résultat de l'exercice 2024	20,1 M€

Capitaux propres au 31/12/2024 **478,7 M€**

Information sur l'affectation du résultat N-1:

Dotation à la réserve légale	0,9 M€
Dotation à la réserve FGAP	2,2 M€
Report à nouveau et dividendes à verser	15,3 M€

Résultat 2023 **18,4 M€**

Provisions techniques

Elles ont été calculées au 31/12/2024, conformément aux règles stipulées pour chaque régime. L'évolution est la suivante (en M€) :

En M€	2024	2023
R1	1 022,3	1 065,6
Corem	7 568,8	7 606,3
Solidarité	2,1	2,2
R3	36,2	37,3
PPE Générale	15,1	9,0
PPE R1	86,2	93,8
Corem Co	5,4	5,5
PER multisupports €	43,5	29,5
PER multisupports UC	37,4	23,1
Total	8 817,1	8 872,3

Régime R1

La provision mathématique du régime R1 s'établit à 1 022,3 M€. Elle est calculée avec un taux technique à 0 %. Les versements de prestations se sont élevés à 85,9 M€ en 2024 dont 47,8 K€ de transferts sortants et rachats.

Cette provision tient compte d'une revalorisation des rentes de 5 % correspondant à un montant de 48,7 M€ prélevés, conformément aux décisions du CA du 12 novembre 2024, sur la PPE spécifique du régime R1.

Une dotation à la provision pour participation aux bénéfices a été comptabilisée dans le R1 à hauteur de 41,1 M€.

Régime Corem

La PTS du régime Corem évolue par la prise en compte notamment de :

- 382,8 M€ de prestations versées :
 - 355,7 M€ de charges de rentes,
 - 5,4 M€ de rachats,
 - 21,7 M€ de transferts sortants ;
- 102,8 M€ de cotisations encaissées ;

• 275,1 M€ de produits financiers nets de charges générés par les placements du régime.

Le rendement comptable des actifs atteint 3,62 % en 2024.

Branches 20 et 22

La PM du Corem Co s'élève à 5,4 M€ et a été calculée en utilisant un taux technique de 0,26 %. Celle du régime R3 s'élève à 36,2 M€ et a été calculée avec un taux technique à 0 %. Les deux provisions ont été calculées en tenant compte de la revalorisation au 01/01/2025 de 2 %.

Les PM des PER multisupports s'élèvent à 80,9 M€. Le fonds en euros des PER multisupports a été revalorisé au 01/01/2024 de 3,6 % net pour R8 et PLD, et de 3,3 % net pour MEE, CRY, Unep. Cette revalorisation est prise en compte dans les PM comptabilisées au 31/12/2024 (impact global de 1,9 M€).

Une dotation exceptionnelle des fonds propres a été réalisée à la PPE générale pour un montant de 8 M€, ceci afin de permettre la revalorisation des rentes R1, R3, Corem Co et du fonds € des PER multisupports au 01/01/2025 et pour les années suivantes.

Autres provisions techniques

L'évaluation des autres provisions techniques susceptibles d'être constituées n'a abouti à aucune comptabilisation nécessaire au 31/12/2024. Aucune provision pour risque d'exigibilité, globale de gestion ou pour aléas financier n'a été enregistrée dans les comptes au 31/12/2024.

Autres dettes

En autres dettes figurent notamment les comptes fournisseurs suivants :

- le montant des rétrocessions d'intermédiaires à payer pour 0,9 M€ ;
- l'Urssaf et autres charges sociales et fiscales pour 6,3 M€ ;
- le compte GAÏA pour la gestion des biens immobiliers pour un montant de 0,9 M€.

Compte de résultat 2024

Compte de résultat simplifié

RN (en M*)	2024	2023
Cotisations	133,0	129,2
Produits financiers nets	330,3	432,7
Ajustement ACAV	1,1	1,1
Autres produits techniques	0,1	0,0
Charges de prestations	-479,9	-454,5
Variation Provisions techniques	55,1	-71,5
Frais d'acquisition et d'administration	-15,7	-13,4
Autres charges techniques	-3,5	-4,1
Produits des placements transférés au compte non technique	-15,4	-19,6
Résultat technique	5,1	0
Transfert au compte non technique	15,4	19,6
Autres produits non techniques nets	-0,4	-1,1
Résultat exceptionnel	0	0,1
Impôt sur le résultat	0	-0,1
Résultat net	20,1	18,4

Cotisations

Le montant des cotisations 2024 se décompose de la manière suivante :

- **Corem : 102,8 M€**
(-1,1 M€ par rapport à 2023)
- **Corem Sérénité : 0,9 M€**
(+0,3 M€ par rapport à 2023)
- **PER multisupports : 29,7 M€**
(+4,9 M€ par rapport à 2023)

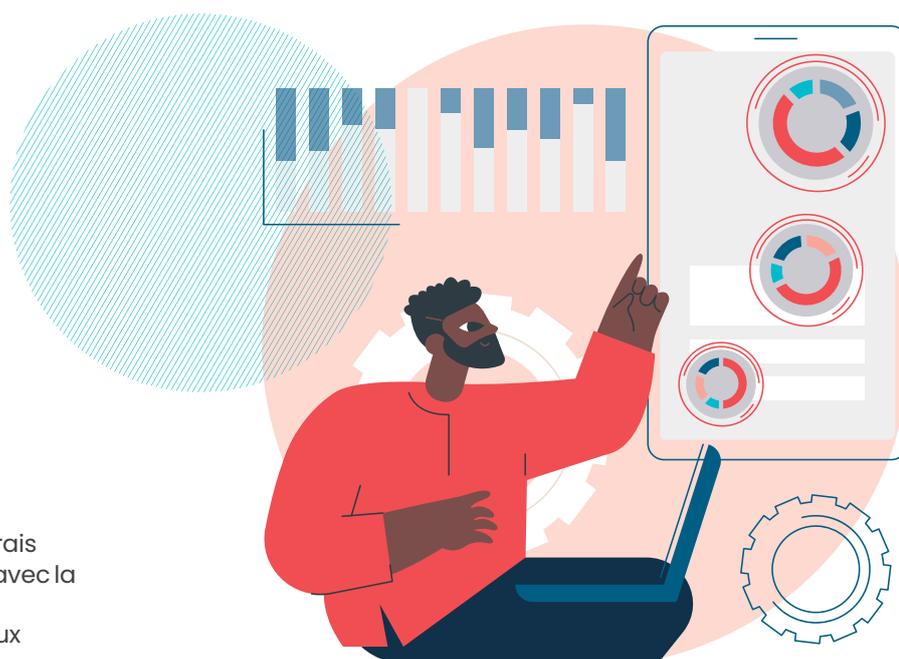
Résultat financier

Le résultat financier hors ACAV atteint 330,3 M€ fin 2024.

La bonne tenue des positions de l'UMR et des reprises de provision comptabilisée sur des titres provisionnés, sur Corem en particulier, ont permis de réaliser un

rendement global des actifs élevé :

- **AG : 3,42%**
contre 3,13 % en 2023
- **Corem : 3,62%**
contre 5,01 % en 2023
(les résultats financiers 2023 étaient exceptionnellement élevés)



Prestations

Le volume des prestations et frais afférents évolue notamment avec la prise en compte de :

- 444,7 M€ de rentes et capitaux versées ;
- 5,8 M€ de rachats ;
- 22,7 M€ de transferts sortants.

Provisions techniques

La variation des provisions techniques est de -51,1 M€ conformément au tableau présenté en amont.

Frais de gestion

Le montant total des frais de gestion réels de l'UMR au titre de 2024 est de 28,6 M€. Le budget autorisé par le Conseil d'administration était de 33,9 M€.

Dans le cadre de nos engagements, des économies ont pu être réalisées dans le courant de l'exercice, se concentrant principalement sur les honoraires/frais de formation (1,1 M€), les services rendus par des tiers (1,0 M€), la masse salariale (0,7 M€), les commissions (0,7 M€) et les taxes (0,7 M€).

Résultat non technique

Le montant des autres produits non techniques est négatif (-0,04 M€) et correspond principalement au montant de la quote-part non technique de la réserve de capitalisation.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 43 534 €. Il est constitué principalement des produits exceptionnels de gestion (fees notamment) de certains placements immobiliers.

Impôts sur le résultat et participation des salariés

Le faible montant d'impôt pour l'exercice 2024 (26 216 €) correspond à l'impôt sur les sociétés 2024 au taux réduit de 15 %, le montant d'impôt à taux plein (25 %) pour l'exercice est nul.

Le montant de la participation des salariés au titre de 2024 est nul.

Analyse du résultat en M€

Le résultat de l'UMR s'analyse de la manière suivante :

Excédent de gestion des régimes de branche 26	13,4 M€
Résultat technique de l'Actif Général	- 8,7 M€
Résultat non technique total	+15,4 M€
Résultat exceptionnel	+ 0,0 M€
IS et Participation	- 0,0 M€

Résultat net 2024

20,1 M€

Liste des membres du Conseil d'administration



ADAM Cécile

50 ans

Fin du mandat : 2030

- Administratrice UMR
- Administratrice MGEN
- Administratrice Union Territoriale Mutualité Française Centre Atlantique
- Présidente Comité Départemental MGEN Deux-Sèvres
- Ambassadrice VYV Nouvelle Aquitaine

BONNEL Mylène

48 ans

Fin du mandat : 2028

- Administratrice UMR
- Administratrice Groupe VYV
- Vice-présidente déléguée MGEN
- Vice-présidente déléguée MGEN Union
- Vice-présidente déléguée MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE CENTRES DE SANTE
- Administratrice FNMF
- Administratrice du Réseau Éducation et Solidarité

BOUBA Céline

49 ans

Fin du mandat : 2026

- Administrateur UMR
- Administratrice MGEN
- Administratrice MUTEX SA

BOURDON Frédéric

53 ans

Fin de mandat : 2030

- Administrateur UMR
- Président de VYV Protection Avenir, représentant de VYV Invest

CHABRISSOUX François

49 ans

Fin de mandat : 2030

- Administrateur UMR
- Administrateur MGEN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur Groupe VYV
- Administrateur VYV 3
- Administrateur VYV 3 Pays de la Loire
- Administrateur VYV Invest
- Administrateur KRG Corporate
- Vice-président de l'Association mutualiste pour la protection sociale (AMPPS)
- Administrateur du Réseau Éducation et Solidarité

COURRIER Anne

61 ans

Fin de mandat : 2026

- Administratrice UMR
- Membre du Directoire de SAFM
- Administratrice de Cegecim Santé
- Administratrice d'Arcade-VYV Nové
- Présidente du Conseil d'administration de MFEX France

DERIU Sergio

57 ans

Fin du mandat : 2026

- Administrateur UMR
- Administrateur MGEN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur Esprit Retraite
- Président du Comité d'Audit MGEN
- Membre du Conseil de Surveillance de VYV Protection Avenir

DEVALLOIS Alexandrine

52 ans

Fin du mandat : 2030

- Administratrice UMR
- Administratrice de KALIXIA
- Administratrice de MGEN Solutions
- Administratrice de la Holding RELYENS SPS
- Administratrice VYV Protection Avenir

DORCHIES Stéphane

62 ans

Fin du mandat : 2026

- Administrateur UMR
- Président du Comité d'audit et des comptes de l'UMR
- Administrateur MFP
- Délégué régional MFP Nord/Pas-de-Calais
- Secrétaire général d'Esprit Retraite
- Membre du bureau CRESS Hauts-de-France
- Secrétaire de l'ADERM

Liste des membres du Conseil d'administration



DURAND Christine

62 ans

Fin du mandat : 2028

- Administratrice UMR
- Vice-présidente Esprit retraite
- Secrétaire Générale de l'ADERP

FACHE Angéline

30 ans

Fin du mandat : 2026

Administratrice salariée UMR

FOUQUES Willy

37 ans

Fin du mandat : 2026

Administrateur salarié UMR

GATIGNOL Valérie

53 ans

Fin du mandat : 2028

- Administratrice UMR
- Administratrice MGEN
- Administratrice MFA et Présidente de la Commission de suivi de l'EHPAD
- Administratrice Union Territoriale Mutualiste Lorraine
- Secrétaire du Bureau Régional de la MFP Alsace
- Suppléante au Conseil de la CPAM 68
- Suppléante au Conseil de l'UGECAM Alsace

HEYRIÈS Fabrice

55 ans

Fin du mandat : 2030

- Administrateur UMR
- Administrateur MUTEX
- Président du GIE MGEN Technologies

JEAN Jean-François

69 ans

Fin du mandat : 2026

- Administrateur UMR
- Président Esprit Retraite
- Administrateur ADERM

JEANNEAU Éric

53 ans

Fin du mandat : 2026

- Président du Conseil d'administration de l'UMR
- Administrateur et membre du bureau Groupe VYV
- Administrateur FNMF
- Administrateur MGEN
- Administrateur MGEN Union
- Administrateur MGEN Solutions
- Administrateur Esprit Retraite
- Administrateur MUTEX
- Administrateur ARTS ET VIE
- Administrateur ADERM
- Représentant UMR au Conseil de Surveillance de VYV Protection Avenir

MAGLOIRE Arnaud

49 ans

Fin du mandat : 2030

- Administrateur UMR
- 1^{er} Vice-président MFCA SSAM
- Administrateur Harmonie Mutuelle
- Administrateur de l'UMG Groupe VYV
- Administrateur MUTEX
- Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

SANCHEZ Philippe

61 ans

Fin du mandat : 2028

- Administrateur UMR
- Élu au Comité départemental MGEN
- Administrateur UT 46
- Administrateur Ligue Enseignement FOL
- Administrateur CDAFAL du Lot

SÉNÉCHAL Catherine

69 ans

Fin du mandat : 2028

- Administratrice UMR
- Vice-présidente MNT
- Administratrice de l'UMG Groupe VYV
- Administratrice VYV Invest
- Administratrice MUTEX
- Censeur au Conseil d'administration de la Banque Française Mutualiste

UMR

Société anonyme à Conseil d'administration et à mission au capital de 247 668 709 €.
Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 828 952 796.
Siège social : 12, rue de Cornulier – 44000 Nantes